

**ENSSIB**  
**Ecole Nationale Supérieure des Sciences de**  
**l'Information et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque  
Mémoire d'études

**Le fonds Lagénie à la Bibliothèque**  
**Municipale de Bordeaux : Quelle**  
**vocation ? Quelle valorisation ?**

**Marina KLYMUS**

Sous la direction de Madame Anne MEYER (ENSSIB)

**2002**

**ENSSIB**  
**Ecole Nationale Supérieure des Sciences de**  
**l'Information et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque  
Mémoire d'études

**Le fonds Lagénie à la Bibliothèque**  
**Municipale de Bordeaux : Quelle**  
**vocation ? Quelle valorisation ?**

**Marina KLYMUS**

Sous la direction de Madame Anne MEYER.(ENSSIB)

Stage effectué au service des Fonds Anciens et Patrimoniaux de la Bibliothèque  
Municipale de Bordeaux, sous la direction de Madame Hélène de Bellaigue.

**2002**

## Remerciements

Qu'il me soit permis d'exprimer ici toute ma gratitude à Madame Hélène de Bellaigue ma tutrice, ainsi qu'à Mme Marie-Jo Laroche qui m'a sensibilisée aux subtilités du catalogage et Frédérique Pagès pour son soutien logistique. Je salue également l'accueil chaleureux et attentif que l'ensemble des personnels de la bibliothèque m'a en toutes circonstances réservé, ainsi que l'aide que leurs compétences respectives ont apportée à la réalisation de ce travail.

Je voudrais également remercier les membres de l'Association des Amis de Jean Lagénie, Madame Agnès Vatican directrice des archives municipales de la ville de Bordeaux, l'ensemble du personnel de la bibliothèque du Conservatoire et de la Bibliothèque Universitaire de Bordeaux 3 pour les précieux renseignements qu'ils m'ont fort aimablement communiqués.

# SOMMAIRE

1. JEAN LAGENIE ET SA BIBLIOTHEQUE .....	6
1.1. Jean Lagénie (1908-1993) : un homme de théâtre.....	6
1.2. Un bibliothécaire qui s'ignore ? .....	8
1.2.1. Quelques réflexes « bibliothéconomiques » de Lagénie.....	8
1.2.2. Lagénie bibliophile ?.....	10
1.3. De la « bibliothèque » au « fonds » Jean Lagénie.....	10
1.3.1. Historique de l'arrivée du fonds à la Bibliothèque Municipale .	11
1.3.2. Le fonds Lagénie . .....	12
1.3.2.1. Ampleur et description matérielle.....	12
1.3.2.2. Valeur vénale et intérêt principal du fonds.....	13
1.3.2.3. Etat sanitaire.....	13
1.3.2.4. Organisation de cette bibliothèque et accès.....	14
1.3.2.5. Les lacunes de la visée classificatoire de Lagénie.....	16
2. LE TRAITEMENT DU FONDS ET SES PARTIS PRIS .....	17
2.1. Quelle place pour les archives en bibliothèque ? .....	18
2.1.1. Signaler à tout prix : certains fonds « dorment » .....	18
2.1.2. Les archives en bibliothèque : .....	19
2.1.3. La philosophie de la bibliothèque concernant le fonds Lagénie	20
2.2. Les archives en bibliothèque : difficultés de catalogage.....	23
2.2.1. Un protocole d'inventaire à mettre en place .....	23
2.2.2. Cataloguer des archives : pistes et rapprochements possibles	25
2.2.2.1. Les recours bibliothéconomiques possibles	
et leurs limites.....	25
2.2.2.2. Les usages aux archives : tout rapprochement n'est	
pas exclu.....	27
2.3. L'inventaire du fonds Lagénie .....	29
2.3.1. Les principes retenus : les grilles de saisie guidée	
mises au point par la bibliothèque : .....	29
2.3.2. L'existence du fonds Lagénie auprès du public .....	32
2.3.2.1. Une restitution possible.....	33
2.3.2.2. ...mais tributaire de requêtes adaptées.....	35
3. VOCATION ET VALORISATION DU FONDS JEAN LAGENIE : .....	36
3.1. Réfléchir à la vocation du fonds .....	37
3.1.1. Evaluer l'OFFRE documentaire en matière de théâtre :	
analyse de l'existant .....	38
3.1.1.1. Le fonds Lagénie au sein de l'offre documentaire	
actuelle de la bibliothèque : quelles sont les « latéralisations »	
possibles ?.....	38
3.1.1.2. La documentation théâtrale locale.....	40
3.1.1.3. L'offre documentaire nationale et internationale.....	42
3.1.2. Se faire une idée de la DEMANDE potentielle .....	45
3.1.2.1. La demande de théâtre à la bibliothèque.....	45
3.1.2.2. La donne théâtrale dans la région.....	46
3.1.3. Mais peut-on donner une « étiquette » définitive à un fonds ?	49
3.2. Dès lors, quelle valorisation envisager ? .....	50

3.2.1.	Au niveau de la Bibliothèque Municipale de Bordeaux et de ses partenaires traditionnels :.....	50
3.2.2.	En région bordelaise : auprès de qui faire de la publicité ? ....	54
3.2.3.	Replacer le fonds Lagénie dans le contexte national et international de recensement et de valorisation des fonds liés au théâtre .....	54
3.3.	Un enthousiasme à tempérer ? .....	58
3.3.1.	Une visée idéale parfois démentie par les faits.....	58
3.3.2.	Certaines pistes peuvent difficilement trouver une réalisation immédiate .....	58
3.3.3.	L'issue immédiate la plus probable.....	59
<b>CONCLUSION :</b> .....		<b>61</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....		<b>62-67</b>
<b>ANNEXES</b> .....		<b>I-XIV</b>

## INTRODUCTION

Ce stage de trois mois à la Bibliothèque Municipale de Bordeaux-Mériadeck m'a comblée à plus d'un titre. Outre le confort qu'il autorisait en me permettant de revenir dans ma ville d'adoption -les subtilités du maillage autoroutier et ferroviaire rendant la liaison entre Lyon et Bordeaux si pénible le reste de l'année- il m'a également permis de forger un sujet de recherche quasiment sur mesure. Je fus chargée par le conservateur responsable des Fonds Anciens et Patrimoniaux de réaliser l'inventaire de la bibliothèque personnelle de Jean Lagénie récemment acquise par la bibliothèque, créant ainsi un premier instrument analytique pour ce fonds consacré au théâtre. J'ai envisagé cette tâche comme un tremplin à une réflexion sur le devenir et les valorisations possibles de ce fonds spécialisé.

Ma prestation a été redéfinie en cours de stage. Mon travail a été le prétexte à la réactualisation d'un débat interne récurrent concernant la définition d'une politique d'inventaire adéquate, de trop nombreux chantiers antérieurs étant restés inexploitable. Un certain nombre de travaux en cours ou à venir, dont l'inventaire des prestigieuses collections Mauriaciennes<sup>1</sup>, allaient en effet être directement affectés par l'option retenue. L'accord s'étant fait sur le principe du bannissement de toute version papier inutilisable par la suite au bénéfice de notices succinctes apparaissant immédiatement au catalogue, un mois et demi a ensuite été nécessaire pour créer d'une grille de saisie informatique spécifique aux inventaires.

Le traitement du fonds Lagénie permettait d'aborder différentes problématiques dont rend compte la progression de ce mémoire. Une difficulté technique tout d'abord car ce fonds, composé classiquement de périodiques et monographies mais aussi de dossiers qui s'apparentent plutôt à de l'archive, pose problème. Le catalogage des bibliothèques, tributaire des normes en vigueur à un moment donné révèle alors ses limites par rapport à la description que pourraient se permettre les archives, et il s'agit de savoir si l'on peut rendre toute la subtilité et la profusion de

---

<sup>1</sup> Avec Montaigne et Montesquieu, Mauriac complète le groupe des « 3M », auteurs bordelais sur lesquels la Bibliothèque Municipale en général, et les Fonds Anciens et Patrimoniaux en particulier fondent leur politique d'excellence documentaire ainsi que leur ancrage identitaire.

ce fonds transparentes au lecteur dès le stade de l'inventaire. La résolution de cette difficulté n'est que le premier pas d'une réflexion plus générale sur la mise en valeur envisageable d'un fonds spécialisé dans une structure de lecture publique.

## 1. JEAN LAGENIE ET SA BIBLIOTHEQUE

Une certaine actualité du personnage est sans doute à prévoir avec la publication prochaine de ses Mémoires<sup>2</sup>, projet porté par *l'Association des Amis de Jean Lagénie*. Indépendamment de ce hasard éditorial, il faut rappeler que Jean Lagénie a cumulé plus de cinquante années dédiées au théâtre par de multiples activités : il a joué près de vingt rôles, mis en scène plus de cent dix pièces, organisé près de deux cents causeries et lectures dramatiques, dirigé près de deux cents stages, conseillé plus de deux cents troupes. Sa bibliothèque personnelle porte la marque cette passion pour l'art dramatique, ce dont témoigne son exceptionnelle richesse ; elle semble d'ailleurs avoir été un gisement documentaire de référence de son vivant<sup>3</sup>. En achetant ce fonds, la bibliothèque municipale de Bordeaux faisait d'ailleurs écho à une hypothèse formulée par Lagénie de son vivant auprès de son directeur, puisqu'il avait en effet envisagé de lui léguer sa documentation.

Mais les documents qui ont intégré la bibliothèque ont également mis à jour un autre talent insoupçonné de Lagénie. L'organisation intellectuelle de cette bibliothèque s'avère est en effet le résultat d'une réflexion très poussée qu'il serait souhaitable de restituer.

### 1.1. Jean Lagénie (1908-1993) : un homme de théâtre

*« A travers mon parcours personnel, je traçais l'histoire peu connue du théâtre amateur, d'un certain théâtre amateur négligé par les historiens . Pourtant, nul ne peut nier l'importance des amateurs pendant la période d'avant et d'après*

---

<sup>2</sup> Jean Lagénie. *Les cahiers d'un homme de bon vouloir*. William Blake and Co, à paraître en janvier 2002.

<sup>3</sup> Beaucoup d'ouvrages que j'ai eu à traiter comportaient en effet des dédicaces d'amis, collègues ou stagiaires justifiant leur présent par la volonté de contribuer à l'enrichissement de cette bibliothèque dont ils étaient d'assidus praticiens.

guerre ». <sup>4</sup> Si la décentralisation dramatique est aujourd'hui devenue une évidence, ce fût une âpre conquête dans les années 50-60, à laquelle Jean Lagénie a en effet largement participé...

Né à Bruges en 1908, il se passionne très tôt pour le théâtre et pratique dès 1926 le théâtre amateur dans diverses troupes locales. Il obtient le premier prix du conservatoire de Bordeaux en 1929. C'est à Bordeaux qu'il fonde en 1932 *la Compagnie du Bon Vouloir* qui deviendra *La Nouvelle Compagnie*, et dont il assure la direction artistique et les mises en scène jusqu'en 1950 au Grand-Théâtre de Bordeaux. Le but est toujours de présenter des œuvres s'éloignant de la convention et de la banalité, choisies aussi bien dans le répertoire contemporain que dans celui du passé. Certains auteurs sont ainsi joués pour la première fois à Bordeaux, grâce notamment à la construction d'une scène démontable permettant de jouer aussi bien en extérieur qu'en salle fermée, sans utilisation de rideau d'avant-scène, ce qui représente une nouveauté. La « Nouvelle Compagnie » participe aux concours des jeunes compagnies et obtient en 1947 la première place de province (avec *l'Alchimiste* de Ben Jonson) au théâtre du Vieux Colombier à Paris. Lagénie nouera pendant cette époque une amitié profonde avec Léon Chancerel et Henri Ghéon, ainsi que Jean-Louis Barrault, et Jean Vilar.

A partir des années 50, Jean Lagénie occupe des postes plus « officiels », et est amené à travailler dans toutes les régions de France ainsi qu'en Suisse. Il est ainsi appelé à la direction du Centre Régional d'Art Dramatique de Guyenne (CRAD), pour lequel il crée une école d'art dramatique et organise des conférences et lectures dramatiques qui font venir à Bordeaux les personnalités du théâtre français. En 1951, il est nommé Instructeur national d'art dramatique au Ministère de l'Education Nationale (direction de la jeunesse et des sports), poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite en 1973. Il dirige alors des stages nationaux dans des villes moyennes (Figeac, Nérac, Sarlat, etc.), nouant un contact étroit avec toute une population amenée à participer à des degrés divers au montage du spectacle. Cette activité féconde a été récompensée par le titre de Chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres en 1957 et de Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 1972<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> *Les cahiers d'un homme de bon vouloir*, tapuscrit.

<sup>5</sup> L'apport de Jean Lagénie au monde du théâtre a fait l'objet d'un amusant récapitulatif dans l'ouvrage d'André Degaine que nous restituons en annexe I.

Jean Lagénie s'inscrit également dans la lignée de ces praticiens du théâtre qui se sont attachés à garder des traces de leur activité et de leur art : Louis Jouvet, Bertolt Brecht, Jean Vilar ou Sylvia Monfort sont des exemples de personnalités attentives à la préservation de leurs travaux scéniques, consignés dans des livres de bord, des correspondances etc.

## 1.2. Un bibliothécaire qui s'ignore ?

Une bibliothèque personnelle est l'objet par excellence d'une projection de la personnalité, car « *l'art et la manière de ranger ses livres* » font intervenir le fonctionnement intellectuel le plus intime de chacun. Ce subtil agencement ne va pourtant pas de soi, comme s'en amusait Georges Perec<sup>6</sup>, « *lorsque le nombre se met à augmenter tous les jours ou presque, le problème se pose, d'abord de ranger tous ces livres quelque part, et ensuite de pouvoir mettre la main dessus lorsque, pour une raison ou pour une autre, on a un jour envie ou besoin de les lire* ». Jean Lagénie s'est manifestement donné la peine de réfléchir à cette question, et la solution qu'il a adopté est relativement aboutie. Sa bibliothèque et sa pédagogie semblent être déjà une référence de son vivant et Lagénie est ainsi, dans l'ouvrage que Patrick Epron consacre à *ces Bordelais qui font Bordeaux et sa région*<sup>7</sup> « [celui qui] *met sa bibliothèque et sa documentation théâtrale à la disposition de chercheurs, Professeurs et étudiants qui préparent thèses et mémoires* ».

### 1.2.1. Quelques réflexes « bibliothéconomiques » de Lagénie

En concédant une vision quelque peu stéréotypée de certaines professions proches de la nôtre, on peut avancer que Jean Lagénie cumulait plusieurs

---

<sup>6</sup> Georges PEREC. *Penser/classer* cf *Notes brèves sur l'art et la manière de ranger ses livres*. p.34.

<sup>7</sup> Patrick EPRON *Ces Bordelais qui font Bordeaux et sa région*. Bordeaux : MPC, 1991, p. 279.

« talents » témoignant de la considération qu'il avait pour sa bibliothèque. Un talent de bibliothécaire tout d'abord, qui se manifeste par de multiples détails : l'attention portée à la signalisation de ses ressources documentaires sur laquelle nous reviendrons, les précautions de rangement dont elles ont toujours été l'objet<sup>8</sup>, ainsi que la « manie » très significative de rajouts multiples sur les documents eux mêmes (datation et mention des sources systématiques sur les feuilles volantes, errata signalés en début d'ouvrage corrigés au crayon à papier aux pages correspondantes, traduction en français de certains passages clé, etc.). La tenue d'un registre de prêts confirme le degré d'achèvement de cette bibliothèque. Un talent de documentaliste est également à mettre à son actif. En témoignent son étonnante veille documentaire, la constitution et le suivi jusqu'à sa mort de dossiers sur des thèmes particuliers non limités au théâtre d'ailleurs, l'insertion dans ses livres de notes diverses ou de coupures de presse (liste de citations sur le thème abordé par l'ouvrage, articles de presse populaire sur des acteurs, etc.)<sup>9</sup>. Un talent d'archiviste enfin, car très peu de documents de cette bibliothèque restent « inexpressifs » : les informations ajoutées par Lagénie ne visent pas à satisfaire le besoin de l'instant, restant compréhensibles par le seul destinataire ou rédacteur de la note. Lagénie a en effet toujours fait un ajout pour donner ou compléter les informations essentielles (qui ? quoi ? quand ? où ?) en vue d'assurer une postérité au document, c'est à dire la possibilité d'être lu plus tard et /ou par d'autres.

Ces multiples précautions que l'on connaît bien en bibliothèque et qui sont destinées à élargir le cercle des utilisateurs, à rendre l'accès à une collection le plus intuitif possible, ne suffisent pourtant pas à rendre la bibliothèque de Lagénie utilisable en l'état comme nous le verrons plus loin<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> Jean Lagénie a souvent travaillé dans des espaces restreint (la typique échoppe bordelaise), et c'est parfois un simple couloir qui faisait office de bibliothèque. Est-ce cette place limitée, assortie de quelques déménagements, qui l'a contraint à trouver une classification pérenne à sa bibliothèque ?

<sup>9</sup> Certains stagiaires ont eu à travailler sur des fonds témoignant d'une « manies » similaires : cf. Christophe VELLETT, *Histoire et traitement d'un fonds contemporain : le fonds Lebert de la bibliothèque de la ville de Colmar* Mémoire d'étude ENSSIB 1993.

<sup>10</sup> Le repérage de Jean Lagénie dans sa bibliothèque était tout personnel. Ses proches se souviennent d'ailleurs lorsqu'on lui demandait quelque chose, il allait parfois le chercher directement, ou après être passé par ses fiches. Entretien avec MM. Montillet, Rouyer et Luguët (gendre de Lagénie) , membres de l'association des Amis de Jean Lagénie (septembre 2001).

### 1.2.2. Lagénie bibliophile ?

Outre la richesse quantitative de cette bibliothèque, d'autres détails montrent l'ampleur de l'investissement (dans tous les sens du terme) de Lagénie. Certains ouvrages portent des mentions très intéressantes. Beaucoup sont par exemple accompagnés de petites notices découpées et collées sur le rabat de couverture : il s'agit de notices succinctes, probablement extraites de catalogues de vente, et qui mentionnent le prix de l'exemplaire en question. Lagénie a même suivi l'évolution des prix sur plusieurs années, puisque certains ouvrages comportent jusqu'à 5 ou 6 de ces petites vignettes datées par Lagénie. D'autres comportent des mentions manuscrites du type « *très rare et recherché* » : que cette mention ait été portée par Lagénie lui-même, ou bien par un bouquiniste, cela confirme l'intérêt de Lagénie pour les éditions remarquables. Que faut-il en conclure ? Avait-il déjà prévu une postérité commerciale à sa bibliothèque ? Selon son genre, ces pratiques sont plutôt à rapprocher d'une manie de collectionneur de timbres, qui veut sans cesse connaître la valeur de ses timbres en sachant pertinemment qu'il ne vendra jamais sa collection !

### 1.3. De la « *bibliothèque* » au « *fonds* » Jean Lagénie

La prise de contact physique avec le fonds a eu lieu dès le premier jour de stage, seule en magasin. Elle visait un repérage des niveaux de classement organiques de cette bibliothèque et qui pourraient constituer, dans une phase suivante, autant de niveaux de description.

### 1.3.1. Historique de l'arrivée du fonds à la Bibliothèque Municipale

Lagénie est décédé en 1993. Chez lui et sans son propriétaire pour le faire vivre, le fonds était condamné à devenir confidentiel, mais c'est un changement de domicile qui a poussé sa veuve à vendre. Le fonds a d'abord été proposé à l'Université ( Bordeaux 3) en 1994. Des professeurs et conservateurs ont donc été chargés par le SICOD (Service Interuniversitaire de Coopération Documentaire) d'en faire un inventaire sommaire pour en évaluer la valeur. Mais la Bibliothèque Universitaire manquait de place, de personnel, et le coût s'est avéré trop important. La Société des Amis de Jean Lagénie, association créée pour entretenir la mémoire de Lagénie, a pour sa part décidé de ne pas se charger de la postérité et de la gestion quotidienne du fonds. Cette association ayant son siège à la bibliothèque municipale, le fonds a donc ensuite tout naturellement été proposé à cette dernière. La bibliothèque a d'abord eu le fonds en dépôt (à partir du 15 juillet 1999), dépôt régi par une convention passée avec la veuve et qui stipulait déjà que « *le fonds Lagénie [pourrait] être communiqué au public par les services de la bibliothèque municipale de Bordeaux. La ville de Bordeaux [s'efforcerait] de contribuer au développement et/ou au rayonnement dudit fonds.* ». La bibliothèque municipale a immédiatement envisagé d'acheter ce fonds avec l'aide de la région, par le biais du Fonds Régional d'Acquisition des Bibliothèques notamment. La ville demandait elle aussi une estimation officielle, qui a été effectuée par un cabinet parisien<sup>11</sup> et atteignant la somme de 210 000 F. L'association a contribué à cet achat en donnant de l'argent à la ville pour permettre la première tranche de l'achat. La délibération du conseil municipal validant l'achat intervient donc le 27 septembre 1999, stipulant que « *l'acquisition de ce fonds pour la ville de Bordeaux est d'une grande importance, [et qu'il] permettra d'enrichir de façon très significative les fonds patrimoniaux de la bibliothèque.* » Le maire est par ailleurs autorisé à poursuivre les démarches auprès du F. R. A. B., afin d'obtenir la

subvention la plus élevée possible<sup>12</sup>.

L'acte d'acquisition du fonds par la bibliothèque est daté du 24 août 2000. Si le versement de la somme à la veuve est étalé sur 4 ans, la subvention obtenue du FRAB est, elle, versée en une seule fois à la ville, au cours de l'exercice 2000.

### 1.3.2. Le fonds Lagénie

Par cet acte d'achat, la bibliothèque personnelle d'un individu devient ainsi un objet bibliothéconomique.

#### 1.3.2.1. *Ampleur et description matérielle*

Il faut noter que ce qui se trouve désormais à Mériadeck ne comporte pas la totalité des documents de travail de Lagénie. Comme instructeur national (1951-1973), il avait constitué un fichier de tous ses stagiaires et assistants qu'il tenait à jour. On sait que sa veuve a détruit ces documents à sa mort parce qu'ils contenaient des appréciations sur leurs qualité, leur aptitude au métier d'acteur, leurs progrès etc. Certains documents similaires, insérés dans les dossiers sont tout de même parvenus à la bibliothèque municipale, ils devront fait l'objet d'un traitement particulier sur lequel nous reviendrons plus tard.

Le fonds Lagénie en magasin occupe 81,6 mètres linéaires<sup>13</sup>. Il est composé classiquement de périodiques et monographies (2 000 unités physiques environ) mais aussi de gros dossiers à sangles qui s'apparentent plutôt à de l'archive (dossiers de presse, de correspondance, de notes de mise en scène...). Il se compose en outre d'une trentaine de fichiers, la plupart en inox, d'autres en bois, qui constituent une clé d'accès possible à cette bibliothèque (cf. infra)

---

<sup>11</sup> Les Autographes, septembre 1998.

<sup>12</sup> Le FRAB en Aquitaine accorde des subventions sur factures acquittées, et non sur projet. Nous proposons en annexe à notre rapport de stage un compte-rendu de la réunion annuelle du FRAB d'octobre 2001.

<sup>13</sup> Les fonds qui intègrent les Fonds Anciens et Patrimoniaux ont des volumes très variables : le legs Mickelovitch est composé d'environ 18 000 volumes, le don Pariset de 2 200, le don Gardelles de 1 000 .

#### 1.3.2.2.

#### *Valeur vénale et intérêt principal du fonds*

Les différentes analyses sont convergentes. C'est un fonds homogène puisqu'il est à environ 85 % consacré au théâtre. Le reste concernant des domaines divers de la littérature (poésie roman) des Beaux-Arts et de l'histoire. Il est majoritairement en langue française, et manifestement constitué à partir de ce qui a été mis en scène en France entre 1930 et 1990. Il n'y a aucune collection de grande valeur, ni premières éditions ni reliure remarquable. L'expertise du cabinet parisien conclut que « *sans présenter de pièces exceptionnelles, elle [la bibliothèque] constitue cependant un important et très cohérent fonds de documentation sur l'histoire du théâtre (...) minutieusement archivé et commenté, (...) d'un très grand intérêt sur la vie culturelle bordelaise notamment pendant la période de l'occupation pour laquelle elle offre un témoignage tout à fait exceptionnel.* » L'expertise effectuée par l'Université indique quant à elle que si quelques titres de revues se trouvent à la bibliothèque universitaire de lettres et d'autres à la bibliothèque municipale, une bonne moitié est absentes d'Aquitaine d'après les recherches effectuées par les universitaires dans le catalogue national des publications en série. L'analyse des universitaires faits état de 5 maquettes de décor de théâtre de faible encombrement qui étaient absents lors du déménagement, et qui n'ont donc pas intégré la bibliothèque. Dans les deux cas l'attention est portée sur l'intérêt des archives.

#### 1.3.2.3.

#### *Etat sanitaire*

Il est plutôt bon et confirme l'exceptionnelle attention portée par Lagénie à ses documents. De nombreux ouvrages sont caractéristiques de la production éditoriale de masse, réalisés avec un papier qui présente de nos jours des traces d'oxydation ainsi qu'un jaunissement. Les dossiers constitués par Lagénie regroupent quant à eux des supports divers, papier, pelures, papier calque, etc. Les chemises et sous chemises qu'il a utilisé pour le classement sont fabriqués dans des matériaux bon marché : papier acide, carton ; certains ouvrages sont recouverts d'une feuille de papier sulfurisé (matériau très acide) que les bibliothèque discriminent désormais. La plupart des manuscrits autographes sont au stylo bille noir (pigment plus fort

que le bleu, qui présente une plus grande durée de vie, et est moins exposé au délavement et taches que le stylo plume). Le fonds ne présente pas de moisissures actives, et la série de livres qui a été écartée par précaution lors de la mise sur les rayonnages ne semble finalement pas hypothéquer l'avenir du reste du fonds : les traces d'humidité sont anciennes et n'ont plus connu de progression.

#### 1.3.2.4.

#### *Organisation de cette bibliothèque et accès*

Lagénie a mis en place un système classificatoire, véritable classement méthodique intellectuel, relayé par une signalétique matérielle cohérente.

- **Le dispositif matériel**, assez singulier mais cohérent, repose sur deux types de catalogues constituant des points d'accès aux ouvrages<sup>14</sup>. Il s'agit d'une part d'**un catalogue sur 2 registres**, inventaire dactylographié des documents listés par ordre d'entrée (c'est-à-dire d'achat le plus souvent). Chaque document se voit attribuer, accolé à son numéro d'entrée, un code indiquant la rubrique dont il relève : nous appellerons par commodité cet ensemble « *la cote Lagénie* » tout en sachant qu'il n'en possède pas toutes les caractéristiques (cf. exemple infra). C'est dans le deuxième volume de ce catalogue qu'on trouve la liste des prêts et des emprunteurs de novembre 1960 à février 1993. Il s'agit d'autre part d'**un catalogue équivalent sur fiches**, conservé dans des fichiers en inox d'une profondeur de 30 centimètres environ avec intercalaires. Ces fiches sont classées par auteurs, titre des ouvrages ou sujet ( ex : « biographie »), chacune fait 6 centimètres sur 7,5. Chaque fichier en contient plusieurs centaines. Les fichiers sont de deux types : certains proposent des fiches analytiques sur certains thèmes qui se suffisent à elles-mêmes. Le fichier « MOLIERE » reprend par exemple en fiches le répertoire LAGRANGE et peut se consulter de manière autonome. D'autres sont le résultat d'une sorte de dépouillement du fonds effectué par

---

<sup>14</sup> Des photographies des registres et des fichiers sont présentées en annexe II.

Lagénie, chaque fiche signalant et renvoyant à un document de la bibliothèque. La conséquence logique est qu'il y a beaucoup plus de fiches que d'ouvrages physiques, puisque les points d'entrée vers un même document, particulièrement quand il s'agit d'un périodique, sont multiples. Ces fichiers semblent avoir été confectionnés par Lagénie lui-même à partir de feuilles d'incox : une fiche est d'ailleurs consacrée à la méthode de réalisation (le pliage de la feuille) et à leurs dimensions normalisées !

- **Organisation intellectuelle** : La classification interne de la bibliothèque établie par Jean Lagénie repose sur **15 rubriques** au total, dont 7 consacrées au théâtre proprement dit :

théâtre : biographie T. B., théâtre : documentation générale T. D. G., théâtre : esthétique, philosophie T. E. P., théâtre : histoire T. H., théâtre : mise en scène T. M. S., théâtre : répertoire T. R., théâtre : technique T. T. , arts plastiques : A. P., cinéma, radio et télévision : C. R. T. M, marionnettes, pantomime, critiqué music-hall : M. P. C., musique, opéra danse : M. O. D., histoire et géographie : H. G., littérature philosophie : L. P., poésie : P., roman compte de nouvelles : R. N. C.

Sur chaque ouvrage est reportée sur une **vignette pré-imprimée** qui indique l'appartenance de l'ouvrage à la « BIBLIOTHEQUE JEAN LAGENIE » et reprend la cote Lagénie. Ainsi la « cote » 1474-TMS indique qu'il s'agit du 1474<sup>e</sup> ouvrage à avoir intégré la bibliothèque de Lagénie, et qu'il est consacré à la Mise en Scène. Mais cette cote n'a aucune ambition topographique, ces deux seuls éléments ne le permettent du reste pas. On observe tout au plus sur les étagères un regroupement des ouvrages par grande catégories.

Ce type de catalogues, tout en ne répondant aucunement aux normes en vigueur dans les bibliothèques permettent en l'état une exploitation cohérente du fonds Lagénie que j'ai pu vérifier.

Les ouvrages (monographies et périodiques confondus) recevaient la « cote Lagénie » au fur et à mesure de leur achat : cette dernière ne fournit donc aucun repère topographique. Si bien organisée qu'elle ait pu être, cette bibliothèque ne pouvait donc être utilisée que par Lagénie lui-même. Toute recherche thématique d'après ses fichiers ramène donc bien à une cote, mais qui ne présage en rien de la place de l'ouvrage sur les étagères.

Les rubriques adoptées par Lagénie et accolées au numéro d'inventaire ne comblent pas cette lacune, puisque ces subdivisions sont parfois « éclatées » sur les étagères. On y retrouve toutefois de grandes masses thématiques, par exemple la rubrique P (poésie), subdivisée en un classement alphabétique auteur. Mais cet ordre relatif est surtout observé dans des rubriques qui ne sont pas purement théâtrales, et dont le nombre d'ouvrages est limité.

Certains dossiers pourtant conséquents et fouillés échappent par ailleurs à cette signalisation : un dossier de presse consacré à P. Neruda ne comporte par exemple aucune cote Lagénie, et si le dépouillement effectué dans les fiches « auteurs » signale et renvoie bien à une monographie de Neruda, le dossier en question n'est pas signalé du tout.

Cette bibliothèque devenue fonds met donc a priori une bibliothèque de lecture publique en difficulté. Comment l'inscrire au catalogue : quelle doit être la philosophie de la bibliothèque ? Comment en restituer toutes les subtilités, les richesses, voire les méandres ? Comment restituer le système classificatoire mis en place par Lagénie ? Comment surtout concilier dans un premier temps ces attentes avec l'impératif de rapidité et simplicité attendu d'un travail d'inventaire ?

## 2. LE TRAITEMENT DU FONDS ET SES PARTIS PRIS

Le service des fonds patrimoniaux de la Bibliothèque Municipale de Bordeaux est bien sûr connu pour ses documents les plus prestigieux, tel « *l'exemplaire de Bordeaux* » (édition de 1588 des Essais, ayant appartenu à Montaigne et annoté de sa main jusqu'à sa mort) ou encore ses collections de Mazarinades. Ces documents sont pour beaucoup dans l'ancrage identitaire de l'établissement tant vis à vis de ses lecteurs qu'à l'étranger. La politique d'enrichissement des fonds s'articule naturellement et de manière plus systématique autour des « 3 M » bordelais, Montaigne, Montesquieu et Mauriac. Mais ce service connaît pourtant d'autres enrichissements successifs de ses collections par don, dation, legs ou dépôt ou au titre des acquisitions onéreuses<sup>15</sup>. Le sort réservé à ces fonds une fois intégrés les murs de la bibliothèque est variable, et on observe tout un continuum d'actions matérielles et/ou intellectuelles possibles. Ces actions peuvent n'être que matérielles (installation sur les rayonnages avec parfois un tri préalable), ou être complétées par un inventaire, voire un catalogage définitif : chaque procédure représente un cap supplémentaire dans la visibilité et l'accessibilité accordée au fonds en question. L'inventaire lui-même connaît des développements plus ou moins poussés : il peut prendre la forme d'un inventaire manuscrit ou sur traitement de texte, produits qui restent souvent malheureusement confidentiels, faute de manipulation intellectuelle et matérielle immédiate et « ergonomique » comparée à celle du catalogue informatisé de la bibliothèque. L'inventaire peut aussi connaître une publication commerciale, et il devient alors une référence internationale. Il va de soi que les fonds les plus prestigieux connaissent le traitement le plus abouti. Ce fut le cas de la dation de Madame de Chabannes en 1994, qui en intégrant aux collections municipales la bibliothèque du château des Montesquieu – a généré un énorme travail d'inventaire publié par M. Desgraves<sup>16</sup>.

---

<sup>15</sup> Cf en annexe III la liste dressée par ma tutrice, responsable des fonds anciens et patrimoniaux, à l'occasion de l'inspection générale de la bibliothèque qui a eu lieu mi-octobre.

<sup>16</sup> Louis DESGRAVES, *Inventaire des documents manuscrits des fonds Montesquieu de la Bibliothèque Municipale de Bordeaux* Droz : 1998. M. Desgraves a dirigé la bibliothèque municipale de 1947 à 1970.

Une énergie similaire semble guider le travail d'inventaire des collections Mauriaciennes impulsé récemment.

En tout état de cause, il ressort de l'examen de la liste des fonds patrimoniaux entrés depuis 1990 que beaucoup « dorment » encore dans les magasins de la bibliothèque, certains n'étant même jamais sortis de leur carton de déménagement. Les causes de ce retard sont malheureusement connues de nombreux établissements : le manque de place quelquefois, et surtout manque de personnel.

Dans ce contexte, les options retenues pour l'inventaire du fonds Lagénie prenaient donc un relief particulier. La bibliothèque a en effet été amenée à l'occasion de ce stage à réfléchir à la mise en place d'un protocole définitif lui permettant de résorber son retard en matière d'inventaire.

## 2.1. Quelle place pour les archives en bibliothèque ?

La bibliothèque allait rencontrer des difficultés dans le traitement du fonds Lagénie, car à la difficulté d'appréhender un fonds en partie composé d'archives selon les règles de la bibliothéconomie classique s'ajoutait l'ambition de faire figurer le fonds Lagénie dans le catalogue avec des informations suffisamment étoffées et cohérentes bien qu'issues de notices inventaire succincte. La levée de cette difficulté ne semblait pas plus autorisée par un catalogage complet.

La solution retenue a permis d'explorer les usages du catalogage des archives, et de trouver une solution d'attente jugée honorable et diminuant la période de latence qui sépare souvent l'entrée d'un fonds dans une bibliothèque de sa mise à la disposition du public.

### 2.1.1. Signaler à tout prix : certains fonds « dorment »

Comme le résume Marie-Anne Chabin, *« l'oubli est la première des manifestations humaines dont sont victimes les archives . Le fil de connaissance qui relie le document à son utilisateur est rompu (...) de sorte qu'il n'est plus*

*possible d'y accéder*<sup>17</sup>». A la manière d'un BOURDIEU, pour qui « *dire c'est faire* », on pourrait donc avancer l'idée que *signaler, c'est faire exister*. Les anecdotes sont en effet nombreuses à la bibliothèque de Mériadeck, qui confirment cet adage possible et rappellent régulièrement au service des Fonds Anciens et Patrimoniaux l'ampleur du retard accumulé...

Les demandes réitérées de consultation du fonds Mikelovitch par exemple, considérable bibliothèque d'un Russe contemporain de la Révolution de 1917 et ayant vécu à Bordeaux comprenant des trésors tels que des ouvrages clandestins ou antérieurs à la Révolution russe, et qui ne fait encore l'objet d'aucun signalement. La bibliothèque est régulièrement sollicitée par les instituts d'études slaves pour accélérer la communication de ces documents introuvables par ailleurs.

La découverte de richesses insoupçonnées également, telle que celle faite par un agent du patrimoine chargé d'épousseter et ranger les ouvrages en magasin : l'origine et le classement de certains livres lui échappant, une enquête a alors montré qu'il s'agissait de l'Encyclopédie Migne tombée dans l'oubli le plus total, dont la bibliothèque envisageait précisément l'achat rétrospectif. Le fonds Manley Bendall (un astrophysicien) a connu un destin similaire : c'est un chercheur du musée océanographique de Monaco venu spécialement à Bordeaux consulter les documents précis d'un collègue qui en a annoncé l'existence aux agents de la bibliothèque !

La teneur archivistique de certains fonds expliquent sans doute en partie le retard de traitement dont ils sont victime.

### 2.1.2. Les archives en bibliothèque :

Les archives occupent sans conteste une place particulière dans une bibliothèque, et leur statut y semble délicat. Une circulaire du 2 septembre 1994 signée conjointement par la Direction des Archives de France (DAF) et par la Direction du Livre et de la Lecture (DLL) vise d'ailleurs à éclaircir les domaines de compétence respectifs<sup>18</sup> des archives et des bibliothèques. Ce document fait

---

<sup>17</sup> Marie-Anne CHABIN. *Je pense donc j'archive, l'archive dans la société de l'information*. L'harmattan, 1999.

<sup>18</sup> Ministère de la Culture et de la Francophonie, Direction des archives de France et Direction du livre et de la Lecture, Circulaire n° 94- 992.

référence à un certain nombre d'anomalies en matière de répartition des attributions de conservation du patrimoine écrit entre les deux services. La ligne de partage porte en principe sur les correspondances : à la D. A. F. vont les correspondances scientifiques et administratives, à la D. L. L. les correspondances littéraires et artistiques.

L'article d'Albert Poirot *Les archives en bibliothèque : logique de service ou accident de parcours ?*<sup>19</sup> rappelle en effet les difficultés d'appréhender intellectuellement ces documents en bibliothèque. Tout en y occupant, de par leur contenu, une place légitime<sup>20</sup>, les fonds d'archives ont souvent le plus grand mal à atteindre leur public, sauf dans le cas où la bibliothèque met en place une logique de spécialisation et une dynamique thématique ( le fonds saint-simonien de l'Arsenal est cité en exemple ). La difficulté d'avoir une vision globale et volumétrique des fonds d'archives conservés en bibliothèque en France actuellement (très peu de bibliothèques réalisant le rapport annuel à la Direction des Archives de France (DAF) comme stipulé dans la circulaire), est perçue comme un symptôme significatif.

Le fonds Lagénie se présente à bien des égards comme un cas d'école pour explorer ces difficultés...

### 2.1.3. La philosophie de la bibliothèque concernant le fonds Lagénie

L'arrivée des papiers personnels de Lagénie dans une structure publique témoigne d'une nouvelle tendance qui n'a pas échappé à notre profession... L'art dramatique a longtemps revendiqué son caractère volatile reposant sur la magie de

---

<sup>19</sup> Albert POIROT, Bulletin des Bibliothèques de France 2001 T46, n°2 pp 4-14.

<sup>20</sup> Lors de la réunion FRAB du 3 octobre à Bordeaux: le conseiller de la DRAC a « repris » le conservateur de Périgueux, qui souhaitait soumettre à subvention la correspondance d'un écrivain à son éditeur en le présentant comme un dossier d'archives. Il s'agissait bien d'archives, mais d'archives littéraires, et elles avaient tout à fait leur place dans une Bibliothèque Municipale Classée ; la circulaire de 1994 n'était donc pas opposable à cette initiative selon lui. La commission FRAB a par contre eu des réticences par le passé (concernant les demandes de Bayonne), fondées sur cette circulaire de 1994.

l'instant de la représentation sur scène. Il se refusait par là même une quelconque propension à accéder à un statut patrimonial. Mais il cherche désormais de plus en plus à se constituer une mémoire. La nécessité de conserver et d'archiver les traces du spectacle vivant est désormais reconnue par les praticiens. Si certains comme Lagénie collectent eux-mêmes les traces de leur activité -traces amenées à devenir témoignage- ils en confient désormais également le soin aux professionnels et de la documentation, assorti d'une demande de conservation<sup>21</sup> et /ou d'archivage.

Indépendamment de ce contexte général, deux options théoriques se présentaient à la bibliothèque municipale de Bordeaux. La première consistait à fondre la bibliothèque Lagénie dans ses propres collections, autrement dit à éclater le fonds en faisant prévaloir sa propre cohérence : il s'agissait alors de respecter la politique de classement par format pour les ouvrages rangés en magasin ou par cote Dewey pour les ouvrages en libre accès. Des majuscules accolées à la cote auraient cependant rappelé l'origine du fonds, comme c'est par exemple le cas des cotes se terminant en « AP » qui identifient les ouvrages issus du fonds Auguste Pujolle, ou en « LAB » pour le fonds Labrède. La seconde option était le respect intellectuel et matériel de cette entité particulière, désormais appelée « Fonds Lagénie », qui devenait ainsi une des ressources identifiées des Fonds Anciens et Patrimoniaux, conservée dans un magasin particulier. Cette dernière solution a été retenue ; une cote en « Lag » pour « Lagénie » suivie d'un numéro séquentiel ferait également référence à cette entité<sup>22</sup>. Il s'agissait en effet de pouvoir restituer le système classificatoire de cette bibliothèque. La façon dont un individu « découpe » le monde qui l'entoure est intéressante à plus d'un titre, comme l'a aussi montré Georges Pérec<sup>23</sup>. Il y a là peut-être le sujet d'un travail de recherche futur qu'il faut se donner les moyens de satisfaire. La bibliothèque a donc pris le parti de respecter au maximum un classement archéologique, c'est à dire conserver l'ordre des ouvrages sur les étagères tel qu'il était au moment de la mort de Lagénie, ordre que la rigueur de la mise en carton puis du déploiement sur les

---

<sup>21</sup> *La Revue de la Bibliothèque Nationale de France* N°5 Archives, patrimoine et spectacle vivant (2001) consacre un long dossier à cette problématique.

<sup>22</sup> cf infra partie 2.3.2.1

<sup>23</sup> Georges PEREC, *Penser/ classer* op. cit. p.151-177.

étagères en magasin a permis de restituer. Le seul changement systématique autorisé a consisté à reclasser les différents numéros de périodiques<sup>24</sup>, et à réintégrer un numéro isolé à sa collection; cela a entraîné des modifications infimes, et dans les premiers mètres linéaires uniquement.

La procédure retenue est donc à rapprocher de ce qui se fait aux archives<sup>25</sup>. Le respect de l'intégrité du fonds est en effet un principe de base de l'archivistique où l'on ne doit rien distraire du fonds ni rien n'y ajouter. Ce respect s'étend aussi aux parties composantes du fonds, ainsi on ne démembrer pas des dossiers constitués par le producteur ; on replace dans leur fonds d'origine les dossiers disjoints retrouvés. Le respect de l'ordre originel ou primitif consiste à conserver au sein d'un fonds le classement interne établi par le producteur de ce fonds : chaque producteur élabore à son usage un mode de classement interne, pragmatique ou systématique ; et ce qui après un aperçu superficiel demeure inexpliqué peut devenir absolument clair à la suite de découvertes extérieures et être absolument rationnel.

La bibliothèque a décidé toutefois d'une seconde exception à cette intégrité absolue. Certaines pièces des dossiers contiennent en effet des informations nominatives. Lagénie ayant constitué un dossier retraçant l'historique de chaque mise en scène lors des stages qu'il dirigeait, on retrouve parfois des notes sur les qualités et défauts des stagiaires, notes qui devaient éclairer sa décision finale de distribution des rôles. Bien que spécifiques au talent d'acteur, certaines peuvent être mal comprises (traits physiques, diction ou posture ne correspondant pas à l'esprit du personnage à incarner par exemple). La bibliothèque a donc décidé de remplacer ces pièces par un document fantôme en décrivant le contenu afin de restituer une image fidèle et complète de ce qu'était le dossier original, mais de

---

<sup>24</sup> Ce qui était plus commode, attendu qu'en situation d'inventaire, comme en catalogage définitif, on ne crée qu'une notice pour le titre de périodique, suivi de l'état de collection.

<sup>25</sup> cf Direction des Archives de France, *Les instruments de recherche dans les archives* : p.47 et suiv.

mettre les originaux au coffre, et de suivre les usages en vigueur aux archives concernant leur délai de communication<sup>26</sup>.

## **2.2. Les archives en bibliothèque : difficultés de catalogage**

La nature des documents du fonds Lagénie présageait donc de difficultés d'ordre avant tout technique, induites par l'opération de catalogage. Comment s'acquitter au mieux de la tâche de médiation entre le producteur du fonds et ses futurs utilisateurs en n'ayant pas à sa disposition les outils les mieux adaptés au catalogage d'archives ?

### **2.2.1. Un protocole d'inventaire à mettre en place**

Le problème s'est tout d'abord posé de savoir quel dispositif utiliser pour réaliser l'inventaire du fonds Lagénie : des voix se sont élevées pour que la solution retenue (quelle qu'elle soit) permette que les bénéfices du travail d'inventaire soient récupérables au moment du catalogage définitif, autrement dit que cet embryon de catalogage puisse être facilement versé dans la base professionnelle. On me cita en effet le travail d'une stagiaire qui avait réalisé un inventaire précis du fonds Knauss consacré aux Indiens, travail précis mais effectué avec un simple traitement de texte et qui est désormais « oublié » car non versé dans la base.

On envisagea dans un premier temps de retravailler une grille de saisie (il s'agissait d'un produit Microsoft) déjà installée sur un ordinateur portable, que la simplicité d'utilisation rendait adaptée à l'urgence d'un déménagement chez un particulier. Cette grille permettait au conservateur, mais aussi à toute personne présente de saisir les informations minimales nécessaires à la description d'une unité documentaire dès la mise en cartons. Elle permettait de proposer une signalisation minimale de chaque document en langage naturel. Les champs à renseigner dans le feu de l'action n'étant pas soumis à autorité, le catalogueur

---

<sup>26</sup> La loi du 3 janvier 1979 a réduit de 50 à 30 ans le délai commun d'accès aux archives publiques, avec des délais plus longs, de 60 à plus de 100 ans pour les documents mettant en cause la vie privée des personnes.

pouvait donc les laisser tels quels après vérifications d'usage et corrections des erreurs flagrantes une fois la notice basculée en catalogage définitif. L'intérêt principal venait donc de ce que ces notices provisoires (certes perfectibles) étaient immédiatement intégrables au catalogue de la bibliothèque, signalant l'existence d'un fonds beaucoup plus vite aux lecteurs. Cette « grille inventaire » était donc une option a priori satisfaisante, d'autant que le magasin où se trouvait le fonds Lagénie n'était pas câblé pour recevoir un poste informatique fixe. Cette option a pourtant été abandonnée, car un examen plus poussé des champs de cette grille a montré qu'elle était impuissante à restituer toutes les informations spécifiques aux documents de Lagénie: certaines zones faisait défaut (la zone 317 notamment, en mesure de restituer la « cote Lagénie »).

On décida donc de m'autoriser à travailler directement sur le catalogue de la bibliothèque<sup>27</sup>, après s'être entouré de précautions : j'ai en effet travaillé sur des grilles d'inventaire guidées créés pour l'occasion, à savoir une grille monographie, une grille image fixe, une grille périodique, et une grille manuscrit, versions « guidées » et allégées du catalogage véritable<sup>28</sup>. Ces grilles seront détaillées plus loin<sup>29</sup>.

Mais la création de cet outil de signalement rapide ne règle pas pour autant les difficultés d'appréhension intellectuelle de certains documents du fonds Lagénie... La nature de certaines unités documentaires (les dossiers) reste difficilement restituable par le catalogage, notamment quand ils sont constitués de sous-ensembles autonomes qui mériteraient à eux seuls une description.

---

<sup>27</sup> Le SIGB de la bibliothèque est AB6 de Synorg.

<sup>28</sup> Ces grilles seront aussi installées sur l'ordinateur portable.

<sup>29</sup> Cf. 2.3.1

## 2.2.2. Cataloguer des archives : pistes et rapprochements possibles

### 2.2.2.1. *Les recours bibliothéconomiques possibles et leurs limites*

La difficulté d'appréhender et de décrire certains documents est bien connue à Bordeaux : elle s'est notamment manifestée lors du traitement de manuscrits d'Elie Faure. Trois créations littéraires différentes coexistaient en effet sur une même feuille de papier : le tapuscrit d'origine, dont le papier a été réutilisé pour écrire au verso, une troisième œuvre enfin, écrite dans les interlignes du tapuscrit ! Des stagiaires chartistes ne sont pas venus à bout de l'inventaire ; la bibliothèque s'est donc limitée à une mise en ordre sommaire et à la cotation des feuillets.

Les premiers prélèvements aléatoires réalisés en magasin afin de se familiariser avec le fonds Lagénie ont généré une circonspection similaire, causée par l'impression de profusion (monographies « classiques » se révélant truffées de documents autonomes manuscrits ou imprimés) et de complexité de certains documents (hiérarchie complexe des dossiers de correspondance ou de mise en scène), qui semblait difficile à restituer par le biais des normes de description bibliographiques. La détermination d'un niveau de description adéquat, c'est à dire valide pour l'ensemble des documents du fonds, n'allait pas de soi. Quelles informations pouvait-on restituer à partir de chaque type de notice ? Certaines faisaient-elles parler les documents plus que d'autres ? Le catalogage pièce<sup>30</sup> à pièce ayant été à priori écarté, certains niveaux étaient-ils plus « productifs » que d'autres ?

Différentes pistes ont été explorées parmi les outils propres aux bibliothèques...

**La norme Z44-078 sur le catalogage des parties composantes :** Il s'agit d'une norme expérimentale publiée par l'AFNOR en décembre 1994<sup>31</sup> (avec validation ou révision prévues au bout de 5 ans) qui souhaite tenir compte de l'existence de 2

---

<sup>30</sup> La pièce, au sens de l'archivistique, est la plus petite unité intellectuelle d'archives, indivisible à la fois matériellement et intellectuellement. En ce sens, certaines petites coupures de presse de 2x3 cm, ou minuscules schémas de Lagénie insérés ici et là auraient du être traités comme tels.

<sup>31</sup> Association française de normalisation, Formation des bibliothécaires et documentalistes. *Normes pour l'épreuve de catalogage : références bibliographiques, parties composantes, cartes*. Paris : AFNOR, 1998, p.41-106.

communautés d'utilisateurs potentiels, bibliothécaires et documentalistes, avec leurs traditions propres et leurs problèmes spécifiques d'exploitation informatique des données. Elle expose les règles relatives à la description bibliographique des parties composantes de documents hôtes dont elles sont dépendantes : chapitre et autres contributions dans des monographies, articles de périodiques, mais aussi illustrations à l'intérieur de celles-ci, séquences d'enregistrements sonores etc. peuvent tous faire l'objet d'un catalogage analytique. Mais , après avoir tenté de n'exclure aucun type de document, le groupe de travail AFNOR a pris le parti de se limiter au texte imprimé. Cette norme semblait a priori plutôt adaptée à un inventaire plus détaillé, c'est à dire un inventaire pièce par pièce. C'est donc dans une tranche ultérieure du travail de mise en valeur du fonds que la question d'un recours à celle-ci se poserait. Il semble par ailleurs que cette norme soit surtout adaptée à des extraits de documents qui sont passés par le circuit commercial classique, et beaucoup moins aux manuscrits ou documents sans référent éditorial.

**Les règles de catalogage des manuscrits modernes :** il n'existe pas de norme AFNOR codifiant leur description. Certains organisme comme l'IFLA y travaillent. Un seul document fait office de norme, *Les règles pour la rédaction des notices de manuscrits modernes*, rédigé par la Direction du Livre en 1980. Ces règles concernent trois types de documents : les œuvres, la correspondance et les papiers personnels, ces types doivent être mentionnés dans une rubrique de classement. Le cadre général d'une notice comprends 4 zones, la zone auteur titre, le corps de la notice (nature du document, incipit, explicit), la description matérielle et l'indexation matière. Selon le temps et la compétence du catalogueur, la longueur de la notice peut donc varier de quelques lignes à quelques pages. Il faut noter que ce document envisage la possibilité de faire une notice par pièce, produisant alors un dépouillement très poussé d'un fonds. Ce « zèle » se manifeste aussi dans l'impératif de cotation et pagination de chaque pièce d'un ensemble, afin qu'elle puisse précisément réintégrer sa place originelle dans la liasse après communication au lecteur. Cette option a été retenue pour décrire toutes les archives du fonds Lagénie.

Les usages en vigueur aux archives ont également fourni un point de comparaison possible.

2.2.2.2. *Les usages aux archives : tout rapprochement n'est pas exclu*

Ma mauvaise conscience à ne pas disposer un niveau de dépouillement suffisamment poussé au stade de l'inventaire, qui interdisait de donner un relief suffisant à une pièce exceptionnelle (la lettre d'une personnalité connue dans les gros dossiers de correspondance de Lagénie par exemple) s'est révélée infondée au regard des pratiques archivistiques. Une visite à la directrice des archives municipales de la ville de Bordeaux m'a appris qu'indépendamment de toute possibilité technique, le positionnement intellectuel des archives face au traitement des documents se révèle finalement assez proche de ce que nous ambitionnions concernant l'inventaire du fonds Lagénie. La philosophie du traitement des archives s'est en effet modifiée au cours du temps, et l'inventaire sommaire détaillé, pratique très répandue au 19<sup>ème</sup> siècle, est désormais bannie de la profession et de surcroît interdite par la Direction des Archives de France. Elle consistait en un inventaire « classique » d'un fonds avec effet de zoom sur certains documents jugés plus intéressants que d'autres. Elle visait à faire ressortir ce qui était jugé exceptionnel dans un fonds particulier, allant même jusqu'à la retranscription intégrale de certaines pièces. Il s'est avéré que ces choix portaient la marque de leur époque : les mises en exergue de documents se révélaient très vite obsolètes, tandis qu'elles passaient sous silence des documents sur lesquels d'autres générations de chercheurs se pencheraient par la suite. Cette pratique a donc été remplacée par l'analyse : recension plus exhaustive, plus normalisée et moins pondérée des « unités documentaires »<sup>32</sup>. Il s'agit désormais de décrire en gros le contenu d'une liasse, et laisser au chercheur le soin de l'explorer. Les archives ont donc banni ce que Marie-Anne Chabin appelle *la tentation de l'art*

---

<sup>32</sup> Unité de base du traitement documentaire aux archives, qui correspond grosso modo à la notion de dossier.

*pour l'art : « Décrire pour décrire relève d'un perfectionnisme mêlé de conservatisme dont l'intérêt s'oppose à la notion saine de pertinence, d'efficacité, voir de rentabilité »<sup>33</sup> .*

Si le pré-requis intellectuel concernant la manière d'appréhender un fonds particulier rapproche « philosophiquement » les deux institutions, le traitement normatif des documents adopté par les archives s'impose néanmoins comme étant le plus cohérent... Les archives<sup>34</sup> ont connu le même effort international de normalisation de la description des documents, grâce à l'adoption de la seconde version de l'ISAD/G (General International Standard Archival Description) par le Conseil International des Archives à Stockholm en septembre 2000. Cette norme générale et internationale de description fournit, dans le cadre du respect des fonds grâce à un catalogage à niveaux, une structure de description pour les archives de toute forme, de tout support et de toute époque ; face au traitement d'un fonds comme le fonds Lagénie, cette procédure représente un avantage certain par rapport aux bibliothèques qui cumulent plusieurs normes fonction du type de document à cataloguer. La supériorité de ce modèle sur la description réalisable en bibliothèque semble manifeste. Nous proposons en annexe IV un tableau comparatif et des équivalences possibles entre l'ISAD (G) et l'ISBD (G) (International Standard Bibliographic Description) qui pointe la principale lacune de cette dernière : l'absence de zone permettant de rendre compte du niveau de description ( quelle place occupe le document que je catalogue par rapport à l'ensemble auquel il appartient ?) Cette information est restituable dans une notice archive, les niveaux retenus étant : le fonds, le sous-fonds, la série organique, la sous-série organique, le dossier, la pièce). La démarche de description archivistique va du général au particulier; le but est de présenter le contexte et la structure hiérarchique du fonds et des parties. S'il est nécessaire de décrire les parties, il est possible de le faire isolément.

---

<sup>33</sup> Marie-Anne CHABIN, op. cit., p.131

<sup>34</sup> D'après Direction des Archives de France, *Les instruments de recherche dans les archives* .

Il faut cependant noter que les pratiques des deux institutions sont sans doute amenées à se rapprocher, tout d'abord parce que de nombreuses « passerelles » existent entre les normes bibliothéconomiques et les normes archivistiques (les mêmes informations sur le document sont réunies, mais restituées dans un ordre différent selon qu'il s'agit d'une notice « bibliothèque » ou d'une notice « archives »), ensuite et surtout parce que les deux institutions sont nécessairement impliquées dans la problématique de mise en place des FRBR (Spécifications Fonctionnelles des Notices Bibliographiques). Le but des FRBR est de trouver une plus grande interopérabilité sémantique entre archives, musées et bibliothèques en créant des outils, normes et interfaces visant à ce que les systèmes agissent en synergie lors d'une recherche (ou d'une dérivation de notice). Trouver un niveau commun de description permettrait que l'utilisateur ait accès à tout type de document, quel que soit son lieu de conservation et d'identifier les relations entre entités. Il faut sans doute y voir « *le début d'une belle amitié* » entre ces deux institutions<sup>35</sup>.

### 2.3. L'inventaire du fonds Lagénie

#### 2.3.1. Les principes retenus : les grilles de saisie guidée mises au point par la bibliothèque :

Ne disposant pas d'instrument unique comme aux archives, le fonds Lagénie sera donc porté à la connaissance du public par intégration au catalogue de trois types de notices : des monographies, des périodiques et des manuscrits. Les trois grilles de catalogage guidé créées ont été le fruit d'une longue réflexion. Il s'agissait en effet de trouver un difficile compromis entre :

-l'exigence de simplicité et d'intuition concernant le remplissage des grilles guidées : le but étant que la saisie de notices inventaire soit réalisable par du

---

<sup>35</sup> Tel est la conclusion de l'intervention d' Eeva Murona (Bibliothèque Universitaire d'Helsinki) lors du 66<sup>ème</sup> Congrès IFLA tenu à Jérusalem en 2000. Une version écrite de son intervention est proposée sur le site de l'IFLA (<http://www.ifla.org/IV/ifla66/papers/125-164f.htm> ).

personnel non spécialisé en catalogage (recueillir les informations telles qu'on les collecte livre en main, avec le moins de manipulations possibles, la page de titre étant la principale référence),

-l'exigence de création d'un produit conforme aux canons du catalogage, afin que le catalogueur définitif n'ait plus qu'à compléter les zones normalisées,

-l'impératif de restitution d'informations suffisantes et significatives pour le lecteur à l'OPAC, même à partir de notices inventaire.

La grille de saisie « monographie » sur laquelle j'ai travaillé donne une idée de la conciliation de ces différents impératifs (voir tableau page suivante).

ONGLETS de la grille guidée	Libellé par zone	Zone unimarc correspondante	Indicateur de zone	Sous zone	Les invariants	Commentaires / zone soumise à autorité correspondante et complétée lors du catalogage définitif
TITRE	Titre	200	1	\$a		Info. reprises telles quelles lors du catalogage définitif
	Complément du titre	200		\$e		
	Numéro de partie	200		\$h		
	Type de document	200		\$b[livre]		
AUTEUR	Auteur principal	200		\$f		C'est en 700 qu'on trouvera les données concernant la responsabilité intellectuelle du document traitée sous une forme normalisée (autorité)
	Auteurs secondaires	200		\$g		Noms et fonctions repris et normalisés en 702
ISBN	ISBN	010		\$a		Informations reprises telles quelles lors du catalogage définitif
EDITION	Mention d'édition	205		\$a		Info. reprises telles quelle lors du catalogage définitif
ADRESSE	Editeur	210		\$c		Sera rajouté le lieu d'édition en \$a
	Date d'édition	210		\$d		
COLLECTION	Collection	225	1	\$a		La forme d'autorité apparaîtra (éventuellement différente) en 410, pour servir de point d'accès
	Numéro de volume	225		\$v		Info. reprises telles quelles lors du catalogage définitif
EXEMPLAIRE	Particularité d'exemplaire	316		\$a		« Dans cette zone de notes, la provenance de l'ouvrage en main est décrite sous la forme ou elle apparaît dans l'ouvrage » (manuel unimarc). Le bloc des notes 300 contient des notes en texte libre. En 316 comme en 317, les différentes information seront « décompactées »
	Provenance	317		\$a	Fonds Lagénie Avec, quand elle existe, la « cote Lagénie » Exemple : Fonds Lagénie ; 517-TH ; avec 2 croquis de mise en scène ; ex-libris ms.	
DONNEES LOCALES	Acquisition	905		\$p	<b>Achat, Mme Lagénie, 2000 (Bibliothèque Lagénie) (FRAB)</b>	Toute acquisition ayant été l'objet d'une subvention FRAB doit comporter cette mention
	Niveau de catalogage	906		\$a	<b>INV BX FAP</b>	Signifie qu'il s'agit d'une notice INventaire (donc provisoire et allégée) des Fonds Anciens et Patrimoniaux deviendra : BX FAP dans la notice définitive

Principales informations complémentaires apportées lors du catalogage définitif du fonds Lagénie:

005 : datation automatique de la notice, 1XX : code date édition, 210\$a : lieu d'édition, 215 : collation, 4XX : liens vers d'autres notices, 600 : indexation RAMEAU, 676 : indexation Dewey (ou en 686 s'il s'agit de la Brunet Parguez pour un livre ancien), 801 : Source de catalogage : BM Bdx (pour Bibliothèque Municipale de Bordeaux).

La grille « manuscrits » n'a que très peu servie dans le cadre de ce stage, pour cause de respect du classement archéologique : les dossiers manuscrits se trouvaient en effet en fin de bibliothèque. Nous avons cependant réalisé la notice d'un des fichiers de Lagénie, afin de tester la grille et les informations qu'elle est en mesure de restituer<sup>36</sup>.

Il convient d'ajouter que dans les faits, c'est plutôt une pratique à mi-chemin entre l'inventaire et le catalogage qui a été réalisée. Le résultat se situe en effet au delà du simple inventaire. C'est d'abord parce que la bibliothèque a réuni des conditions matérielles plus « confortables » que celle d'un inventaire en situation, en disposant de plus de temps que chez un particulier, d'un accès à l'OPAC et à la version professionnelle du catalogue, et surtout grâce à la présence sur place des catalogueurs. Il y a donc eu adoption dès le stade de cet inventaire et chaque fois que cela était possible de quelques normalisations « courantes », concernant par exemple le nom des éditeurs, l'abréviation des fonctions des auteurs secondaires etc. C'est surtout, parce qu'il m'a été demandé d'exemplariser les documents, ceci permettant de leur donner une adresse en magasin, et de satisfaire d'ores et déjà une éventuelle demande de consultation.

Le catalogage définitif reste cependant une étape indispensable pour que le lecteur puisse pleinement profiter de ce fonds, en profitant notamment de l'indexation des documents.

### 2.3.2. L'existence du fonds Lagénie auprès du public

Les interrogations de l'OPAC montrent que la bibliothèque mis en place une solution d'attente honorable, même si elle reste perfectible...

---

<sup>36</sup> cf grille « manuscrits » vierge et notice en annexe V

- Voici les différentes options de recherche proposées aux lecteurs par l'OPAC :

Catalogue général

MAIRIE DE BORDEAUX

recherche simple recherche avancée dossier lecteur page d'accueil

Absys web

Catalogue -- fonds général

auteur-interprète :  
mot(s) du titre :  
mot(s) du sujet :  
collection :  
éditeur :  
publié depuis :  
publié jusqu'à :  
recherche tous critères :

Langue : Toutes Support : TOUS

lancer la recherche

Introduisez vos critères de recherche dans le formulaire puis cliquez sur "lancer la recherche".

Effacer Aide

Absys Opac  
DARATZ - Services de Télédocumentation S.A  
Bibliothèque Municipale de Bordeaux

- Voici le signalement à l'OPAC d'un document du fonds Lagénie, tel que restitué par la grille d'inventaire adoptée par la bibliothèque. Faire figurer la « cote Lagénie » du document en question dans une zone interrogeable par le SIGB permet d'effectuer des recherches à partir des fichiers élaborés par Lagénie. La mention « *aucun exemplaire disponible* » vient de ce que l'exemplarisation n'a pas encore été faite, (ce qui sera impossible en situation d'inventaire chez un particulier). On sait juste que l'ouvrage existe, qu'il se trouve dans un magasin dépendant des Fonds Anciens et Patrimoniaux; tout lecteur qui demanderait l'ouvrage en question imposerait donc une longue recherche au magasinier chargé de le prélever en magasin.

**Catalogue général**

MAIRIE DE BORDEAUX

recherche simple | recherche avancée | dossier lecteur | page d'accueil

Absys web

**fonds général - Document 1 sur 6**

**Titre :** Nouveau manuel complet du peintre-décorateur de théâtre : utile aux décorateurs, aux auteurs dramatiques, aux acteurs et aux amateurs de théâtre [livre] / Gustave Coquiot ; préface de M. L. Jusseaume

**Edition :** 2e éd.

**Adresse :** Encyclopédie-Roret : L. Mulot, 1927

**Collection :** Manuels-Roret

**Note de provenance :** Fonds Lagénie ; 373-TT

**Acquisition :** Achat, Mme Lagénie, 2000 (Bibliothèque Lagénie) (FRAB)

Aucun exemplaire disponible

Absys Opac  
BARATZ - Services de Télédocumentation S.A.  
Bibliothèque Municipale de Bordeaux

Affichage avec libellés | Chercher | Résultat | Suivant

- On peut la comparer à la page de résultat plus complète permise par l'exemplarisation. Chaque ouvrage du fonds Lagénie est donc identifié

définitivement par une cote « Lag... » séquentielle. L'ouvrage en question occupe donc la 299ème position dans les rayonnages du magasin qui l'abrite.

The screenshot shows the 'Catalogue général' interface of the 'Mairie de Bordeaux' library system. The page title is 'fonds général - Document 1 sur 6'. The document details are as follows:

- Titre :** Nouveau manuel complet du peintre-décorateur de théâtre : utile aux décorateurs, aux auteurs dramatiques, aux acteurs et aux amateurs de théâtre [livre] / Gustave Coquiot ; préface de M. L. Jusseaume
- Edition :** 2e éd.
- Adresse :** Encyclopédie-Roret ; L. Mulot, 1927
- Collection :** Manuels-Roret
- Note de provenance :** Fonds Lagénie ; 373-TT
- Acquisition :** Achat, Mme Lagénie, 2000 (Bibliothèque Lagénie) (FRAB)

Below the details is a table with the following data:

Code-barres	Bibliothèque	Localisation	Cote
0687745	MERIADECK PATRIMOINE	TRAITEMENT EN COURS	Lag. 299
	DOCUMENT ANCIEN	Disponible	

At the bottom of the page, there is a search bar with the text 'Affichage avec libellés', a 'Chercher' button, a 'Résultat' button, and a 'Suivant' button. The footer includes the logo for 'Absys Opac' and 'BAPATZ - Services de Télédocumentation S.A. Bibliothèques Municipales de Bordeaux'.

### 2.3.2.2. ...mais tributaire de requêtes adaptées

Les contraintes pour retrouver des ouvrages de ce fonds sont cependant certaines. Pour avoir accès aux documents relevant du fonds Lagénie, toute interrogation doit ainsi se faire dans la rubrique « *recherche tout critères* » puisque les zones interrogeables dans les notices inventaire ne sont pas les zones interrogées par le SIGB lors d'une requête auteur ou titre « classique ». L'intuition n'est donc pas de mise tant que le fonds figure au catalogue dans sa version inventaire. Ainsi, un lecteur qui rechercherait un ouvrage de Gustave Coquiot et qui ferait cette requête dans le champs « Auteur » prévu par l'OPAC ne retrouverait pas cet ouvrage. Il faut donc en passer par un professionnel, de surcroît informé à la fois de l'existence du fonds Lagénie, du statut provisoire de

sa description et des procédures d'interrogation spécifiques qui y donnent accès via AB6, pour espérer une recherche fructueuse.

A la lumière de ce travail d'inventaire, et surtout du questionnement qui l'a précédé et accompagné, qui a mis en exergue les conséquences de chaque option de signalisation retenue, la distinction entre vocation et valorisation d'un fonds se révèle toute relative. Les envisager comme deux moments nécessairement successifs (on cherche d'abord à savoir à qui d'adresse ce fonds, puis on décide de réfléchir à une valorisation appropriée) semble une vue de l'esprit. Les partis pris de catalogage apportent à eux seuls une énorme plus-value à ce fonds, et répondent bien simultanément aux deux objectifs. Il y a en fait va et vient constant entre les deux ambitions.

Mais, pour voir dans le fonds Lagénie autre chose qu'un objet et un enjeu de signalisation interne, il faut essayer de le replacer dans un environnement valorisant qui dépasse le cadre de la Bibliothèque Municipale. Le respect de l'enchaînement chronologique de ces deux ambitions peut alors ouvrir des pistes théoriques intéressantes...

### **3. VOCATION ET VALORISATION DU FONDS JEAN LAGENIE :**

La collecte de documents et leur signalement représente on l'a vu une tâche importante, voire très lourde pour une bibliothèque. Mais elle ne saurait être exclusive, s'arrêter à ce stade risquant d'aboutir à la constitution ce que André-Pierre Syren appelle « *des bibliothèques à l'ancienne, fondées sur une stratégie de dépôt, sans réel souci de diffusion* »<sup>37</sup>. Le souci de voir se développer

---

<sup>37</sup> André-Pierre SYREN, *Signaler pour communiquer* in Développer et exploiter... op. cit. p. 83-102

l'exploitation d'un fonds spécialisé comme le fonds Lagénie dans une structure à vocation plutôt encyclopédique est légitime.

Cette ultime partie de mon travail repose sur une réflexion in abstracto, affranchie de toutes les contingences qui rythment normalement l'avancée des travaux en bibliothèque, en un mot « idéale » au vu du temps qu'un conservateur pourrait raisonnablement consacrer à réfléchir isolément à ce genre de question. J'ai essayé d'envisager toutes les interactions, correspondances et résonances possibles du fonds Lagénie avec d'autres gisements ou exigences documentaires dans l'absolu. Il va de soi par ailleurs qu'il ne s'agit que d'éléments pouvant alimenter une action éventuelle, action qui ne pourrait raisonnablement englober toutes les facettes possibles de la valorisation d'un tel fonds.

### **3.1. Réfléchir à la vocation du fonds**

La profession est de plus en plus invitée à analyser cet objet complexe qu'est une collection comme une somme d'interrelations entre des contenus, et comme offre d'itinéraires variés au sein de ces relations<sup>38</sup>. L'enquête devait donc emprunter toutes les directions possibles, afin de pouvoir replacer le fonds Lagénie dans différents contextes de demandes potentielles, et étudier les interactions possibles avec d'autres gisements documentaires consacrés au théâtre. Il a donc semblé indispensable, vue la nature assez spécialisée de ce fonds théâtre, de dépasser le cadre géographique bordelais. Un travail abouti aurait demandé beaucoup de temps pour prétendre être scientifique, et cette démarche pêche sans doute par son caractère « impressionniste ». Cette dernière est toutefois à considérer comme un indicateur du panorama réalisable en trois mois. Replacer le fonds Lagénie dans le contexte de l'offre documentaire théâtrale globale et le mettre en regard de la demande potentielle, autorisait l'ébauche de cartographie suivante...

---

<sup>38</sup> Voir à ce sujet l'article de Bertrand CALENGE, *La collection entre offre et demande ?* Bulletin des Bibliothèques de France 2001 T46, n°2 pp 40-48.

### 3.1.1. Evaluer l'OFFRE documentaire en matière de théâtre : analyse de l'existant

#### 3.1.1.1. *Le fonds Lagénie au sein de l'offre documentaire actuelle de la bibliothèque : quelles sont les « latéralisations » possibles ?*

Trois gisements documentaires, évalués chacun par une technique différente, feront écho au fonds Lagénie à la Bibliothèque Municipale de Mériadeck...

➤ **Les « zones d'ombre » de la bibliothèque :** Certains fonds, dépendant eux aussi des Fonds Anciens et Patrimoniaux restent encore inexploités et concernent eux aussi le théâtre ou les arts du spectacle<sup>39</sup>.

Le don Migeon propose des collections complètes de périodiques sur le théâtre, affiches de spectacles à Bordeaux et Londres des 20 dernières années. Les affiches sont inventoriées et périodiques catalogués. Le fonds Kléber Harpain quant à lui, composé des archives de ce directeur de différents théâtres de variétés de la ville, est encore en cartons (au nombre de 15) dans la chambre forte. Il restitue la mémoire du théâtre privé bordelais des années 20-30. Ces documents signalent pour le moment leur existence par de simples fiches de déménagement très sommaires. C'est donc la mémoire du personnel des fonds patrimoniaux qui en garde la trace. Le fonds René Chauvet (directeur du Grand-Théâtre de Bordeaux de 1914 à 1918) enfin, acquis par la bibliothèque lors d'une vente aux enchères propose des photographies de mise en scène, une lettre autographe de Richard Strauss, des programmes dédiés liés à l'activité de ce haut lieu culturel bordelais. Ce fonds (un carton en chambre forte) n'est pas signalé au catalogue. Ces deux derniers fonds sont toutefois succinctement décrits dans le Répertoire National des Arts du Spectacle<sup>40</sup>.

➤ **Le traitement statistique proposé par le SIGB,** s'il a le mérite d'exister, ne peut cependant fournir qu'une réponse partielle à notre volonté d'évaluer de

---

<sup>39</sup> Cf. la liste des fonds détenus par le service des Fonds Anciens et Patrimoniaux qui restent en attente de catalogage définitif [en annexe](#)

<sup>40</sup> Cf. 3.2.1

manière exhaustive et « verticale » le fonds théâtre de la bibliothèque. Signalons tout d'abord la difficulté intellectuelle préalable de découper de manière pertinente les collections d'une bibliothèque pour décider de ce qui relève pleinement d'une discipline ou non. On sait par exemple que la Dewey crée ou bien des frontières artificielles entre des thèmes qui sont pourtant perméables, ou bien au contraire des catégories « fourre-tout » résultant de partis pris de classement de la bibliothèque et visant une clarté d'exposition maximale des collections auprès de ses lecteurs (les cotes validées). Signalons aussi toute une série de facteurs (techniques et historiques entre autres) qui, à Bordeaux, restreignent le volume d'ouvrages initial servant de référence : nous ne pouvons ainsi soumettre à traitement statistique que les ouvrages intégrés à la base documentaire informatisée ; les fonds anciens en sont donc exclus, de même que les ouvrages entrés avant 1991 retrouvables par fichier manuel uniquement. La bibliothèque municipale ne dépouillant pas les périodiques et rédigeant une notice par titre, nous ne pouvons pas travailler non plus sur cette catégorie. Ces trois premières restrictions restent somme toute « classiques » en bibliothèque. Nous aurions dû par contre pouvoir évaluer les ouvrages magasin postérieurs à 1991 ainsi que ceux en libre-accès, mais une nouvelle restriction nous en empêchait : sur les 1,2 millions de documents que compte la bibliothèque centrale au total, 489.000 documents ont été saisis dans la base informatisée depuis 1991, dont 120.000 pour alimenter le magasin robotisé. Or les notices des ouvrages se trouvant en magasin traditionnel ou magasin robotisé ont été saisies sous une forme extrêmement minimale (souvent sans indice Dewey, ni indexation matière) et ne peuvent donc pas être soumises à traitement, faute de rubrique significative interrogeable. Seuls les ouvrages destinés au prêt fournissent en fait une notice suffisamment détaillée permettant de les regrouper en catégorie<sup>41</sup>. Les statistiques se font en interrogeant la cote qui, pour le théâtre, relève de deux classement distincts : d'une part les ouvrages consacrés à la mise en scène, à la critique etc. cotés en 792 (*Théâtre, Représentations sur scène*), d'autre part la rubrique « T » sous laquelle apparaissent les œuvres théâtrales. Nous pouvons donc présenter les résultats suivants, connaissant leur relativité : 117 ouvrages consacrés à ce thème (tous supports confondus) ont été acquis en 2000, à comparer aux 36 179

---

<sup>41</sup> cf. 3.1.2

documents acquis au total (bibliothèque centrale et annexes confondues). La base documentaire recense quant à elle 1943 documents parmi ses 489 000 références au total (bibliothèque centrale)<sup>42</sup>.

- **L'observation in situ, dans les rayonnages publics** des différents étages de la bibliothèque a confirmé cette sous-représentation du théâtre ; si les œuvres « classiques » ne souffrent d'aucune lacune particulière eu égard à ce que l'on attend généralement d'une bibliothèque municipale (ouvrages classés en « T »), les documents de critique (niveau universitaire) sur l'art théâtral sont en revanche peu nombreux. L'offre en matière de périodiques est quant à elle relativement satisfaisante<sup>43</sup>. Cette observation a par contre mis à jour une politique de signalisation des événements théâtraux locaux assez étoffée et suivie (mise à disposition des plaquettes et programmes des troupes et des théâtres).

### 3.1.1.2. *La documentation théâtrale locale*

La coopération documentaire entre les différentes institutions culturelles bordelaises est peu développée. Aucune structure d'échange pérenne ne permet par exemple de réunir et confronter celles qui sont sous tutelle municipale<sup>44</sup>. Il faut cependant noter que les affinités personnelles entre responsables comblent cette lacune. L'idée d'un réseau des bibliothèques d'art, qui réunirait celles du conservatoire, de l'école des Beaux-Arts, de l'école d'architecture et du musée d'Aquitaine vient par ailleurs d'être relancée.

Une visite aux différents responsables d'institutions qui pouvaient détenir un fonds consacré au théâtre a éclairé l'enquête.

**Les archives municipales :** Trois fonds ont des « résonances » évidentes avec le fonds Lagénie : le fonds Artus (père et fils peintres-décorateurs du Grand Théâtre) regroupe des décors, indications de scène, plans de mise en scène, dessins et maquettes diverses ; le fonds Gérard Boireau (directeur du Grand Théâtre de 1970

---

<sup>42</sup> Nous proposons un tableau plus détaillé en annexe VI.

<sup>43</sup> Cf. annexe VII.

<sup>44</sup> Hormis les deux réunions mensuelles qui, à la mairie, réunissent le directeur de la bibliothèque, son adjointe et la directrice des archives municipales.

à 1990) propose des photographies, affiches, coupures de presse et programmes de théâtres parisiens ; le fonds René Chauvet se compose des livres d'émargement, cahiers de distribution (depuis 1919) et programmes du Grand Théâtre 1919-[1940 ?]. Il convient d'y ajouter la série R du fonds moderne<sup>45</sup>, qui regroupe les actes administratifs du Grand Théâtre (livre de recettes, contrats, salaires...), ainsi que les séries H (guerres) et I (police) pour tout ce qui pourrait concerner le théâtre sous l'occupation.

**Les archives départementales** ne détiennent quant à elles aucun fonds de personnalités, mais proposent par contre les archives administratives de la DRAC. (Direction Régionale des Affaires Culturelles)

**La Bibliothèque Universitaire de Lettres (Bordeaux 3)** possède curieusement peu de documents concernant le théâtre, alors qu'elle est le seul recours documentaire de la communauté étudiante et enseignante de l'UFR SICA (centre d'études et de recherche théâtrale, artistique et musicale)<sup>46</sup> en la matière. Cette UFR est en effet une des seules de Bordeaux 3 à n'avoir pas sa propre bibliothèque. Un projet visant à créer une bibliothèque desservant les 4 UFR qui n'en sont toujours pas pourvues est d'ailleurs à l'étude, même si le volet financier du dossier n'est toujours pas bouclé. Elle comblerait peut-être une lacune flagrante concernant le théâtre, parent pauvre des acquisitions de la BU Lettres pour le moment, avec moins de 200 ouvrages proposés en accès direct, et une collection en magasin qu'on peut supposer maigre au regard du fichier manuel<sup>47</sup>. Il n'y a pas de budget spécifique alloué au théâtre, seulement une enveloppe globale affectée à la classe 7 de la CDU (Classification Décimale Universelle). Le personnel acquéreur déclare travailler à l'aveugle, faute de demandes ou directives exprimées par les professeurs ou étudiants.

**La bibliothèque du Conservatoire (Conservatoire National de Région de Bordeaux 22 Quai Sainte-Croix – Bordeaux) :** l'Art Dramatique n'est pas le mieux

---

<sup>45</sup> Instruction publique, sciences, lettres et arts.

<sup>46</sup> L'UFR SICA propose un enseignement en théâtre détaillé en 3.1.2.2

<sup>47</sup> Un tiroir complet d'ouvrages référencés à « Théâtre » pour la période 1951-1987, et une vingtaine de références pour la période antérieure ( soit les périodes de recouvrement avec les ouvrages du fonds Lagénie).

doté en documentation par rapport à la musique. En témoigne le classement de la bibliothèque, calqué sur celui de la bibliothèque des Halles, très détaillé pour la musique, mais qui réduit le théâtre à la portion congrue et dans une catégorie fourre-tout. Le budget alloué au théâtre est aléatoire (5 000 F annuels dans le meilleur des cas) ; les cachets des élèves-comédiens sont parfois reversés à l'école pour étoffer le rayon théâtre de la bibliothèque. Au total, moins de 10 mètres linéaires sont proposés aux élèves, composés d'ouvrages qu'on peut qualifier de basiques : des critiques, et surtout les grands textes. On peut noter, la présence d'une reproduction du tapuscrit des *Cahiers d'un homme de bon vouloir* de Lagénie. Les élèves ont peu de doléances vis à vis du fonds théâtre, sans doute parce qu'ils ont recours aux nombreux bouquinistes installés près de l'école, et certainement aussi parce qu'ils ont besoin de posséder leur propre exemplaire pour y intégrer les notes de mise en scène propres à leur rôle .

Dépasser le cadre bordelais peut être intéressant, d'une part parce que l'on sait que les lecteurs se déplacent de plus en plus facilement et qu'il est confortable de se voir proposer un panorama complet des sources documentaires en matière de théâtre, d'autre part parce que l'on peut ainsi s'ouvrir à d'autres expériences plus ou moins poussées qui constitueraient autant de pistes valables lors d'une éventuelle phase active de valorisation du fonds Lagénie.

### 3.1.1.3. *L'offre documentaire nationale et internationale*

**Le Centre National du théâtre** (6 rue Braque – Paris)<sup>48</sup> : ouvert en 1993, ce centre est un organisme constitué en association Loi 1901, subventionné par le Ministère de la Culture. Il a deux vocations principales : offrir une documentation sur le paysage théâtral français, ainsi que des conseils aux amateurs et professionnels pour les problèmes pratiques (budgétaires, fiscaux, droits d'auteurs...) liés à leur activité. Il met en place des actions ponctuelles visant la promotion du théâtre. L'accès est réservé au professionnels et amateurs de théâtre.

---

<sup>48</sup> <http://www.cnt.asso.fr/>

**La bibliothèque Jean-Louis Barrault** (Théâtre national de l'Odéon, 1 place Paul Claudel – Paris)<sup>49</sup>: retrouvant son autonomie politique et artistique par rapport à la Comédie-Française en 1990, ce théâtre ne conserve ses archives propres que depuis 1983. Le fonds actuellement disponible est constitué de 8 500 documents qui s'ajoutent aux archives (correspondances, dossiers de production, photographies des spectacles). L'ensemble du catalogue est informatisé, et consultable sur une base de données documentaire « TAURUS » permettant des recherches multicritères. Elle est hébergée Ministère de la Culture, au sein de la base de données Malraux ( choisir « Odéon » dans la rubrique « Centre de documentation).

**Le Département des Arts du Spectacle de la BNF** (1 rue Sully - Paris) compte 3 millions de notices (manuscrits, costumes, etc.). Il a pour origine la collection du banquier Auguste Rondel (1858-1934), passionné de spectacles, historien et bibliophile, qui l'offrit à l'Etat en 1920 et en eut la charge à la Bibliothèque de l'Arsenal tout en continuant de l'enrichir jusqu'à sa mort. Source unique pour les chercheurs, ces collections s'accroissent chaque année d'environ 30 000 documents. En font notamment partie les fonds Edward Gordon Craig, Georges Pitoëff, Jacques Copeau, Louis Jouvet, et celui de la compagnie Renaud-Barrault<sup>50</sup>.

**La maison Jean Vilar en Avignon** est une antenne décentralisée du département.

**La Bibliothèque-musée de la Comédie-Française** : à destination première d'un public interne, elle s'ouvre à un public plus large. Les archives en sont la principale richesse, avec beaucoup de registres, correspondances et livres de conduites (relevés de mise en scène)<sup>51</sup>.

**L'Association de la Régie Théâtrale (ART 24 rue Pavée-Paris)**<sup>52</sup>: Cette association fondée en 1911 par des metteurs en scène gère une exceptionnelle bibliothèque hébergée par la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris. De 1946 à la fin des années 80, une convention la rendait dépositaire des relevés de mise en

---

<sup>49</sup> [http://www.theatre-odeon.fr/public:biblio/ft\\_bi\\_00.htm](http://www.theatre-odeon.fr/public:biblio/ft_bi_00.htm)

<sup>50</sup> Une étude plus complète est proposée dans **Karine Jay**, *Le département des arts du spectacle de la BNF : étude du public et propositions de services Mémoire DCB ENSSIB (2000) 87 f.*

<sup>51</sup> cf. **Claire Basquin**, *L'accueil des lecteurs dans une bibliothèque spécialisée : l'exemple de la Comédie-Française*. Enssib 2000 90 f.

<sup>52</sup> <http://www.theatrespriives.com/francais/expo/art.html> [ site visité le 13/11/01]

scène (cette mission est désormais assurée par la SACD, Société des Auteurs Compositeurs Dramatiques). Elle propose des relevés de mises en scène, affiches, programmes, coupures de presse, autographes, accessoires, costumes, ainsi qu'une « maquethèque ». Elle réalise de nombreuses expositions à Paris et en province.

**La Bibliothèque Gaston Baty** dessert l'UFR d'Etudes Théâtrales de l'université de Paris III<sup>53</sup>. Ouverte en 1959 après l'acquisition par la Sorbonne de la bibliothèque personnelle de Gaston Baty, elle est la plus importante bibliothèque sur le théâtre et les arts du spectacle existant dans le cadre universitaire français. Partiellement informatisée, elle propose des textes dramatiques français dans des éditions anciennes au rares, brochures, programmes, 2 900 thèses et mémoires, et des documents audiovisuels.

**L'Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine (IMEC)** a créé en 1988 une des premières collections privées d'archives littéraires et éditoriales contemporaines françaises<sup>54</sup>. S'y trouvent notamment le fonds Antoine Vitez (1930-1990) metteur en scène et directeur du Théâtre national de Chaillot puis administrateur de la Comédie-Française, le fonds Jean Genet, le fonds Patrice Chéreau, et le fonds Samuel Beckett (archives éditoriales et correspondance).

**Le Centre de documentation sur les arts du spectacle de la Médiathèque de Vaise (Bibliothèque Municipale de Lyon)** propose des généralités sur le spectacle vivant, 40 revues spécialisées, un fonds d'ouvrages de théâtre pour les enfants, 600 vidéos. Il collecte des documents concernant l'actualité du spectacle à Lyon. Ce centre est une antenne de l'association Théâtrales, qui encourage la diffusion du répertoire théâtral français<sup>55</sup>.

**Au niveau international :** On ne trouve évidemment pas de gisement documentaire qui soit à proprement parler « international ». Il s'agit le plutôt d'organismes offrant une prestation de signalement dans des répertoires collectifs ou de forums permettant l'expression des problématiques professionnelles

---

<sup>53</sup> [http://bucensier.scd.univ-paris3.fr/Baty\\_acc.htm](http://bucensier.scd.univ-paris3.fr/Baty_acc.htm)

<sup>54</sup> Le principe du dépôt prévoie cependant l'ouverture de ces archives à consultation.

<sup>55</sup> [http://www.bm-lyon.fr/fichiers:biblios/bib9vaise\\_theatre.htm](http://www.bm-lyon.fr/fichiers:biblios/bib9vaise_theatre.htm)

spécifiques à la documentation théâtrale. Ces différentes structures seront donc pour cette raison étudiées ultérieurement<sup>56</sup>.

Il conviendrait, en toute rigueur, d'étendre cette recherche aux collections détenues par les musées et les archives<sup>57</sup>.

Ce panorama peut alimenter un début de réflexion dans la mesure où, dans un contexte désormais marqué par la notion de réseaux, la recherche de singularités documentaires constitue la première étape pour positionner sa bibliothèque comme site de référence.

Mais replacer le fonds Lagénie dans l'offre documentaire générale ne suffit pas...

### 3.1.2. Se faire une idée de la DEMANDE potentielle

*Qui peut, dans l'absolu, être amené à s'intéresser aux documents proposés par le fonds Lagénie ?* Une remarque préalable semble s'imposer, rappelant l'ampleur d'une telle question et le caractère nécessairement empirique, voire artisanal de la réponse que l'on peut avancer dans les limites du calendrier prescrit. Aux modélisations mathématiques poussées, il nous a semblé préférable et plus réaliste d'effectuer une rapide enquête qualitative, permettant tout au plus réunir un faisceau d'indices. Le résultat proposé repose certes sur un pari, qui relève cependant de l'évidence, celui que des structures qui ont pour ambition la diffusion ou l'enseignement du théâtre abritent le principal vivier des lecteurs potentiels.

#### 3.1.2.1. La demande de théâtre à la bibliothèque

Cette enquête sur place est bien sûr celle qui fournit les résultats les plus étoffés. Il faut noter que certains parcours, pourtant bien motivés par l'intérêt porté au théâtre, nous échappent complètement : le butinage des lecteurs qui les amènerait à feuilleter un ouvrage sur le théâtre, l'utilisation ou la lecture sur place de tels documents, la demande de renseignements liés au théâtre, l'interrogation des OPAC à partir de mots clés ou auteurs significatifs (certains SIGB semblent

---

<sup>56</sup> Cf partie 2.2.3

<sup>57</sup> Nous renvoyons pour mémoire à l'ouvrage de Claudette JOANNIS, *Les collections des arts du spectacles dans les musées*. Paris : Direction des Musées de France, mission de la communication, 1993. 32 p.

proposer cette option et garder une trace de toutes demandes formulées par les lecteurs).

Il a par contre été possible d'exploiter les différentes possibilités de traitement statistique proposées par le SIGB de la bibliothèque, attendu que les précautions précédemment évoquées restent valables<sup>58</sup>. Ce sont ainsi 3 901 documents cotés « T » ou 792 qui ont été empruntés à la bibliothèque centrale en 2000, sur un total de 781 311. (soit 0.49%). Le récapitulatif proposé en annexe<sup>59</sup> propose une analyse plus fine par catégorie d'utilisateur ; il montre une sur-représentation des étudiants parmi les emprunteurs.

Les demandes concernant les Fonds Anciens et Patrimoniaux échappent bien sûr à un tel traitement. En premier lieu parce que leurs documents ne sont pas soumis au prêt, ensuite parce que ce service réalise effectivement des statistiques concernant les demandes de communication, mais ces dernières sont tributaires de classements inexploitablement dans le cadre de ce travail (le classement des libraires<sup>60</sup> utilisé jusqu'en 1913 à Bordeaux, puis le classement par format).

Mais les personnes dont l'intérêt pour le théâtre se manifeste par un emprunt dans un endroit aussi limité que la bibliothèque de Mériadeck représentent-elles le seul écho possible aux fonds consacrés au théâtre en général, et au fonds Lagénie en particulier ? Ce serait une erreur manifeste, ou du moins une visée partielle que de se limiter à tout prix à vouloir faire se répondre une collection et un public sous prétexte qu'ils « dépendent » d'un même lieu. L'audience potentielle du fonds Lagénie dépasse sans doute l'enceinte de la bibliothèque<sup>61</sup> ...

### 3.1.2.2. *La donne théâtrale dans la région*<sup>62</sup>

Le théâtre ne semble pas être la branche de la culture la plus favorisée à Bordeaux, et l'analyse sur le long terme de F. Taliano<sup>63</sup> l'amène à la conclusion

---

<sup>58</sup> cf. 3.1.1.1

<sup>59</sup> cf annexe VI.

<sup>60</sup> On aurait certes pu retrouver les demandes d'ouvrages classés en Belles-Lettres, mais sous cette cote sont regroupés les ouvrages ayant trait au théâtre aussi bien qu'à la jurisprudence et la théologie...

<sup>61</sup> Des exemples précis de recherches liées au théâtre proprement dit sont donnés dans l'étude de Frédérique SAVONA, *Traitement documentaire d'un fonds théâtre multisupport : le cas de la Bibliothèque-musée de la Comédie-Française* Mémoire de DCB ENSSIB 1996 p. 8-16.

<sup>62</sup> Cf carte de la région Aquitaine en annexe VIII.

qu'il n'a souvent bénéficié que d'un « *saupoudrage financier* ». Bordeaux n'a pas eu de surcroît, à l'époque de la grande décentralisation théâtrale<sup>64</sup>, de Centre National d'Art dramatique comme sa voisine toulousaine. Jean Lagénie regretta d'ailleurs beaucoup que le choix de l'Etat se soit porté sur Toulouse, qui a certainement bénéficié de l'expérience décentralisatrice de Léon Chancerel pendant la seconde guerre mondiale. Bordeaux a été plus favorisée par la décentralisation lyrique. Cependant, la forte personnalisation du pouvoir municipal à partir de 1947 avec Jacques Chaban-Delmas a contribué à donner une image culturelle forte et neuve à la ville en encourageant, à partir des années 60 des manifestations théâtrales d'avant-garde comme le festival SIGMA tout en ménageant les traditions culturelles avec le mai musical, dont l'Art Dramatique a particulièrement bénéficié<sup>65</sup>.

Au delà de cette mise en perspective historique, le but était de recenser les lieux, les énergies et les politiques de subvention de tous horizons, qui seraient à considérer comme un indicateur de l'importance ou non de l'enjeu théâtral dans la région...

➤ Les subventions : la prise en charge du théâtre par le politique

**L'IDDAC Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel** subventionne à des degrés divers 86 spectacles et 43 scènes girondins cette saison. Il organise par ailleurs des sessions de formations techniques et dispose d'un parc de prêt de matériel scénique destiné aux professionnels comme aux amateurs. La région Aquitaine quant à elle subventionne conjointement avec le Ministère de la Culture l'**Office Artistique de la Région Aquitaine (OARA)** qui assure co-productions et co-réalisations, et la **salle Molière-scène d'Aquitaine**. La région subventionne également sur projet des associations et collectivités territoriales.

---

<sup>63</sup> Cf : Françoise TALIANO-DES GARETS. La vie culturelle à Bordeaux 1945-1975. Institut d'Etudes Politiques /Presses Universitaires de Bordeaux ,1995.

<sup>64</sup> Avec Jeanne Laurent, pionnière de la décentralisation théâtrale, à la tête de la sous direction des spectacles et de la musique entre 1946 et 1952.

<sup>65</sup> C'est l'époque à laquelle les grandes représentations de la troupe de la Comédie Française, de la compagnie Renaud-Barrault ou du TNP, côtoient l'« euphorie créatrice » ( Bordeaux découvre le happening) et une outrance qui atteint son paroxysme au début des années 70.

➤ Les lieux de formation :

L'Université de Bordeaux 3 propose un **UFR CICA (centre d'études et de recherche théâtrale, artistique et musicale)**. 80 étudiants sont inscrits en DEUG Arts du Spectacle (numerus clausus), dont 40 en théâtre, parmi lesquels certains s'orienteront vers le DEUST « Formation de formateurs aux métiers du théâtre ». On dénombre 30 étudiants en licence, 25 en maîtrise et quelques uns en DEA ou thèse. Ce centre d'étude, longtemps en sommeil, est en complète réorganisation et doit proposer un colloque en 2002.

**Le Conservatoire :** 34 élèves sont inscrits en cycle initiation et 23 en cycle professionnel, de trois ans chacun.

**Le Centre de formation aux métiers Techniques du spectacle :** 100 personnes sont inscrites en formation continue, la plupart intermittents du spectacle : y sont enseignées les techniques de sonorisation, d'éclairage, afin de leur apprendre à travailler avec un metteur en scène.

➤ Energies et scènes :

Actuellement on remarque le succès des petits théâtres (le Globe Théâtre, la Boîte à jouer, le Pont tournant...) ou du TNT créé en 1998, théâtre ambitieux aménagé dans une ancienne manufacture de chaussures, lieu « alternatif » à rebours des scènes consensuelles du centre. Le Théâtre du Port de la Lune – Théâtre National Bordeaux Aquitaine en préfiguration- est un des tout derniers Centre Dramatique National créé<sup>66</sup>, subventionné par le Ministère de la Culture et de la Communication, la ville de Bordeaux et le Conseil Régional.

Une recherche à partir des pages jaunes de l'annuaire permet de lister au total 14 scènes de tailles variables, dédiées au théâtre, et 26 troupes professionnelles ou amateurs<sup>67</sup>. Cette recherche s'est limitée à Bordeaux, on devrait bien sûr la transposer à tous les départements aquitains.

Un recensement des associations liées au théâtre<sup>68</sup> (en s'adressant par exemple à la préfecture ?), des initiatives de théâtre populaire telles que le festival "Les chantiers de Blaye » , ou des initiatives scolaires (en s'adressant au rectorat et au

---

<sup>66</sup> *Mais où est donc le théâtre ? Dossier « culture » de Libération du 2 au 7 juillet 2001.*

<sup>67</sup> <http://www.pagesjaunes.fr> site visité le 6 octobre 2001.

<sup>68</sup> Citons pour mémoire la, liste de diffusion Passion théâtre du Sud de la France [bordeaux-Id@passion-theatre.asso.fr](mailto:bordeaux-Id@passion-theatre.asso.fr)

Centre Régional de Documentation Pédagogique) auraient constitué un complément intéressant à notre état des lieux<sup>69</sup>.

### 3.1.3. ...Mais peut-on donner une « étiquette » définitive à un fonds ?

Il faut cependant relativiser l'étude qui précède : en effet elle ne fournit pas toutes les demandes possibles que l'on peut adresser à un fonds comme celui de Lagénie. Un fonds, et un fonds d'archives à plus forte raison, n'est jamais univoque. Tout peut être signifiant, et la substance du fonds Lagénie dépasse le thème du théâtre réduit à ses composantes habituellement représentées en bibliothèque municipale. Si des recherches sur le décor, les costumes, la diction, la pédagogie de la mise en scène, les programmations théâtrales bordelaises ou les livres de comptes de la troupe concernent encore l'univers des arts du spectacles, d'autres études sans rapport peuvent tout autant trouver des premières réponses dans le fonds Lagénie.

- L'histoire est un angle d'attaque possible, avec l'histoire de l'édition, la commission de contrôle du papier d'édition, la couverture des événements culturels sous l'occupation et la commission de censure,
- La politique, avec l'histoire de la décentralisation culturelle, ou la culture comme alibi culturel du politique (grâce aux cartons d'invitations conservés par Lagénie),
- La graphologie, donnant accès au portrait psychologique de Lagénie.,
- L'étude du classement intellectuel fait par Lagénie (comment divise-t-il sa discipline ?)... Cela peut aller très loin. !

Ce fonds peut bien être l'objet d'une variété de demandes, et il est impossible de recenser tous les « horizons d'attente » auxquels peut être soumis un texte imprimé ou tous les « *non dits de l'archive* » et, comme l'ajoute Marie-Anne Chabin « *anticiper toutes les utilisations de la valeur secondaire des documents, c'est à dire des informations qui ne participent pas de l'activité supportée par l'archive, est de nature à épuiser l'imagination la plus prolifique* »<sup>70</sup>. Cette

---

<sup>69</sup> Signalons aussi l'ouvrage de Patricia Holstein, *Le guide du théâtre*, qui propose un bilan actualisé de l'art dramatique en France, avec de nombreux contacts et adresses à l'appui.

<sup>70</sup> Marie-Anne CHABIN, op. cit., p. 112.

démarche, si elle tente d'être méthodique, n'épuisera bien sûr jamais la totalité des sollicitations possibles du fonds Lagénie ; elle permet néanmoins de poser les premiers jalons d'une valorisation réfléchie.

### 3.2. Dès lors, quelle valorisation envisager ?

Comme le rappelle Bertrand Calenge, « *on imagine volontiers que l'entrée du document dans la bibliothèque est un acte fondateur et définitif. C'est peut-être oublier que cette acquisition prend aussi son sens dans le contexte physique de la collection existante. Ce titre, que veut-on en faire ?* »<sup>71</sup>. En se concentrant cette fois-ci, par commodité, sur la vocation thématique première du fonds, (celle qu'a voulue Lagénie) on peut balayer plusieurs pistes de valorisation possible. Il s'agit d'en assurer une plus grande visibilité auprès des lecteurs. La encore, différents niveaux d'intervention sont envisageables a priori.

#### 3.2.1. Au niveau de la Bibliothèque Municipale de Bordeaux et de ses partenaires traditionnels :

Quelle politique adopter pour ce fonds dans le cadre de la bibliothèque ? Les valorisations sont multiples et protéiformes : il existe toute une gradation possible, notamment pour les actions qui ressortissent des compétences de la bibliothèque...

Il ne faut pas oublier que **les partis pris conservatoires** concourent en premier lieu à la valorisation d'un fonds -ou plutôt à sa non dévalorisation par les classiques agressions du temps (dégradation, usure...). Plusieurs chantiers peuvent être prévus pour le fonds Lagénie : refaire certaines reliures, mettre les photographies dans une pochette véritablement neutre (sans réserve alcaline), mettre les pièces des différents dossiers sur onglet, en connaissant le coût élevé de cette dernière opération. Il semble qu'il soit par contre indispensable de réfléchir à une solution permettant la consultation et la manipulation des « fichiers Lagénie », plus-value essentielle du fonds grâce au dépouillement méticuleux qu'ils sont les seuls à proposer. Les risques sont certains (mélange, malveillance, et, risque majeur, chute du fichier et risque de retrouver ces milliers de fiches jonchant le

---

<sup>71</sup> Bertrand CALENGE, *La collection entre offre et demande*, Bulletin des Bibliothèques de France 2001 T46, n°2 pp 40-48.

sol ). Il s'agirait de solidariser fiches et fichier en s'inspirant des fichiers manuels des bibliothèques, en mettant chaque fiche sur onglet avant de toutes les réunir sur rail, avec numérotation en continu de chaque fiche et intercalaire. On imagine que cette opération sera coûteuse en temps.

Réfléchir aux **modalités du catalogage définitif**. Un dépouillement plus minutieux (pièce à pièce ?) serait un aboutissement ultime.

Réfléchir aux **modalités pratiques de communication des archives**. La communication des dossiers demandera sans doute la mise en place d'un protocole particulier. On pourrait également imaginer dès le départ une signalisation particulière (pastille de couleur ?) pour que les monographies qui sont truffés d'articles de journaux, de croquis ou de notes diverses sans que cela se voie forcément au premier coup d'œil soient l'objet d'une attention particulière lors des consultations (risque de pillage)<sup>72</sup>.

Définir si ce fonds sera prétexte à un **enrichissement ou non**, et en décidant quelles caractéristiques privilégier. Le point de départ d'un éventuel « fonds théâtre » pourrait se faire par une exploitation systématique des bibliographies proposées par les ouvrages du fonds Lagénie, partant du principe qu'on peut se fier à ses lectures (ce qui confirme, là encore que le temps passé au catalogage ne l'est pas en vain : on aurait tout à fait pu décider au préalable de signaler les bibliographies les plus étoffées : un simple pointage aurait ensuite permis de décider des achats ). Connaît-on déjà d'autres donateurs ou vendeurs détenant des fonds potentiellement complémentaires? Les fonds existants et le fonds Lagénie seraient alors à considérer comme un cœur de collection ( « *core collection* »), à enrichir par achat après avoir défini une liste d'autorité des sujets qui seront jugés prioritaires au regard de l'histoire de la collection, des objectifs de publics, des contraintes d'environnement et budgétaires<sup>73</sup>.

---

<sup>72</sup> Cette question pourrait être aussi résolue dès le stade du catalogage par le classement de ces ouvrages dans une catégorie (ou « succursale ») qui réduit de manière draconienne les conditions de communication : cf. 3.3.3

<sup>73</sup> Cf Bertrand CALENGE, *La collection entre offre et demande*, op. cit.

**Accentuer la signalisation interne :** La politique de la Bibliothèque Municipale concernant ses « pôles d'excellence » Montaigne, Montesquieu, Mauriac est à cet égard riche d'enseignement: elle semble en effet avoir des difficultés à atteindre son public. On observe une incohérence manifeste entre la politique d'exhaustivité documentaire concernant ces auteurs (veille documentaire serrée, achat systématique des documents pour atteindre l'exhaustivité, importance des sommes consacrées quasi « mécaniquement » à ces auteurs, etc) d'une part et la modestie de la publicité qui leur est faite auprès du grand public dans l'enceinte même de la bibliothèque d'autre part. Hormis le petit récapitulatif qui est fait dans le guide du lecteur et le portrait des auteurs sur la page d'accueil de l'OPAC, plus rien ne signale en rayon les richesses que possède la bibliothèque. Au 3<sup>ème</sup> étage par exemple, le fonds de prêt adulte offre un choix conséquent d'ouvrages sur ces auteurs que les hasard de l'alphabet rapproche sur les étagères, semblant vouloir affirmer ainsi le statut privilégié de la bibliothèque par rapport à ces écrivains. Pourtant aucune signalétique ne laisse supposer l'existence d'autres richesses pourtant extraordinaires. Aucun renvoi n'est fait non plus lors de l'interrogation OPAC à partir du nom de ces auteurs. Le dossier que consacre le quotidien Libération à la ville de Bordeaux est à cet égard édifiant ; la sélection de sites Internet est d'ailleurs assorti du commentaire suivant : « *La culture bordelaise (...) n'est pas particulièrement à l'honneur sur la toile girondine (...). Les écrivains et artistes célèbres, de Montaigne à François Mauriac en passant par Montesquieu [soient les pôles d'excellence de la bibliothèque municipale !], pour ne citer que les plus connus sont présentés par l'Office de tourisme de la ville* » (un lien hypertexte vers ce site est activé). Cela signifie que le rôle de promotion de ces auteurs assuré par la Bibliothèque Municipale est complètement ignoré<sup>74</sup> !

Une éventuelle promotion du fonds Lagénie devrait donc prendre la forme la plus tangible qui soit (envisager une exposition pour présenter ce fonds au public ?).

**Accentuer l'effort de communication interne :** Comme le signale Yvette Weber<sup>75</sup>, la formation à l'ouverture et à la curiosité envers les autres services a un rôle déterminant dans la possibilité donnée au public de naviguer entre les

---

<sup>74</sup> <http://www.libération.com/villes/bordeaux/selection.html>

<sup>75</sup> Yvette WEBER, *Le public d'un fonds spécialisé : contours et pratiques* in Développer et exploiter un fonds spécialisé P. 125

différentes offres de la bibliothèque ou, au contraire, dans les « *cloisonnements qui séparent des territoires* ». Il est donc indispensable que le personnel soit informé de l'étendue « verticale » du thème du théâtre : le lecteur a des attentes précises, qui demandent à être satisfaites indépendamment de la localisation des documents dans la bibliothèque. Il est regrettable qu'une bibliothèque constitue un fonds qui ne participe pas pleinement à la vie de l'établissement.

**Envisager une intégration aux programmes de valorisation mis en place par les partenaires traditionnels :** deux pistes se présentent. En liaison avec la DRAC, la Coopération des Bibliothèques en Aquitaine (CBA) assure le pilotage du **Comité scientifique pour le patrimoine écrit et graphique**. Figure parmi les objectifs du comité un pré-inventaire assorti de conseils aux élus. Cette initiative concerne les fonds des bibliothèques, des archives, chambres consulaires, sociétés savantes, établissements religieux, hospitaliers, militaires, etc. L'existence de ce comité ouvre sans doute des perspectives intéressantes pour le fonds Lagénie. Le Conseil Régional porte quant à lui le projet de **Banque Numérique du Savoir en Aquitaine (BNSA)**, base de données consacrée prioritairement au patrimoine d'Aquitaine et à destination des établissements scolaires, bibliothèques publiques et « centres d'éducation au patrimoine » de la région. A terme, cette base sera accessible via le site « *le Portail du savoir* » donnant lui-même accès à plusieurs milliers d'autres sites<sup>76</sup>. L'Etat s'est associé à cette initiative en signant avec la Région un « protocole de décentralisation culturelle » en septembre 2001. La possibilité de valoriser le fonds Lagénie par le biais de la BNSA a été conjointement évoquée par le conseiller à la lecture de la DRAC et par les représentants de la région lors de la réunion annuelle du FRAB (Fonds Régional d'Acquisition des Bibliothèques) en octobre 2001. Il semble toutefois qu'il ne réunisse pas les critères d'éligibilité en vigueur (« *Les projets doivent s'inscrire dans, ou accompagner, des politiques de développement touristique, audiovisuel et économique au sens large* »)<sup>77</sup>.

---

<sup>76</sup> Un prototype de la BNSA est proposé à l'adresse suivante : <http://www.phillips-internet.com/bnsa/>. Le Conseil Régional expose également sa politique patrimoniale sur son site <http://aquitaine.fr>.

<sup>77</sup> Le thème de la préhistoire en Dordogne a ainsi été retenu. Dans le département du Lot et Garonne, la valorisation de la série O des archives départementales (travaux des ponts et chaussées) accompagne le projet d'aménagement des rives du fleuve. A Bordeaux, les fonds d'architectes des archives municipales semblent répondre à ces critères et être des candidats pressentis.

### 3.2.2. En région bordelaise : auprès de qui faire de la publicité ?

**L'association des amis de Jean Lagénie** est un relais naturel et indispensable. Fondée en 1995, son assemblée générale annuelle a lieu à d'ailleurs la bibliothèque municipale. Elle regroupe une centaine de membres, originaires pour moitié de la Communauté Urbaine de Bordeaux et de Paris, Strasbourg ou de Suisse. Elle regroupe des universitaires (amis de Jean Lagénie, anciens stagiaires...) et des praticiens (metteurs en scène, comédiens, auteurs). Fin 2001, elle assure l'édition des Cahiers d'un homme de bon vouloir (co-édité avec l'éditeur bordelais William Blake and Co, en 2 volumes). La sortie du livre sera certainement accompagné d'un événement à la Bibliothèque Municipale, ainsi que d'une présentation sur Radio Bleue et Radio Campus (cette dernière radio ayant pour président un universitaire responsable de l'association).

On pourrait envisager de signaler l'existence du fonds Lagénie auprès des établissements documentaires locaux (les archives municipales, départementales, les bibliothèques universitaires) en leur faisant parvenir un bref descriptif ; des contacts pourraient également être pris avec les théâtres, festivals et manifestations qui ont un lien.

### 3.2.3. Replacer le fonds Lagénie dans le contexte national et international de recensement et de valorisation des fonds liés au théâtre

Au niveau national et international, la valorisation peut se faire par recours à deux vecteurs différents : le recours à des institutions permanentes qui visent à maintenir un lien entre institutions concernées par le théâtre et à produire une réflexion sur la problématique spécifique de la documentation théâtrale, ou bien l'intégration à des programmes qui débouchent sur la création d'un produit intellectuel particulier .

- Les institutions facilitent la collaboration professionnelle sont nombreuses...

**Le CREDAS** Centre de Recherche Documentaire sur les Arts du Spectacle (Paris8/CNRS)<sup>78</sup> : fondée en 1962, il regroupe une centaine de chercheurs. Cette formation s'est voulue pluridisciplinaire. Elle combine interrogations historiques, investigations sur le texte de théâtre, la mise en scène, la scénographie, le jeu de l'acteur, le(s) public(s), et approches nouvelles empruntées aux sciences humaines. Ainsi, une discipline spécifique, *la théâtrologie*, s'est progressivement élaborée.

**La SIBMAS** (Société Internationale des Bibliothèques et Musées des Arts du Spectacle<sup>79</sup>) est depuis 1954 un forum de professionnels internationaux promouvant la recherche, pratique ou théorique, dans les différents domaines documentaires des arts du spectacle. La société organise des congrès bisannuels. Tout membre reçoit deux fois par an un bulletin de liaison. Les questions abordées lors des différents congrès font écho à la plupart des difficultés posées par le fonds Lagénie

**La Fédération Internationale Pour la Recherche théâtrale**<sup>80</sup> a pour objet de favoriser la collaboration et l'échange d'informations entre les personnes et les institutions qui s'occupent de recherche en matière de théâtre. Dans ce but, elle organise des colloques, édite des publications et soutient ses membres dans leurs activités et leurs projets.

**L'IMEC (Institut Mémoire de l'Édition Contemporaine)**<sup>81</sup> : les éditions de l'IMEC assurent la mise en valeur des archives à travers une politique de publications ou de coédition. L'Institut réalise également des expositions thématiques ou rétrospectives à partir de ses fonds conçues pour animer des espaces publics et transposables en région. Un service particulier met à la disposition des photographies extraites de fonds privés dans le cadre de projets

---

<sup>78</sup> <http://www.ivry.cnrs.fr/artsduspectacle/index.html>

<sup>79</sup> <http://theatrelibrary.org:sibmas/sibmas.html> On trouve sur ce site la liste des problématiques abordées lors des congrès, avec les retranscriptions et/ou traductions de certaines interventions.

<sup>80</sup> <http://www.tcd.ie/iftr/>

<sup>81</sup> <http://www.imec-archives.com>

audiovisuels faisant appel à une importante iconographie. L'IMEC est partenaire de l'académie expérimentale des théâtres, de l'Institut d'études théâtrales de Paris3.

- Existe par ailleurs la possibilité d'intégrer ou de postuler à une intégration à des projets de valorisation plus globaux. On peut distinguer par commodité une intégration motivée par la nature des documents (comme le programme MALVINE ou la constitution du Répertoire National des Manuscrits Littéraires) de celle qui l'est par le thème abordé dans ces documents, dont le Répertoire National des Arts du Spectacle est l'exemple le plus significatif...

**Le programme MALVINE**<sup>82</sup> ambitionne, dans le cadre d'un programme de la Commission des Communautés Européennes, de rendre accessibles des fonds disparates de manuscrits modernes et de lettres, qu'ils soient conservés dans des bibliothèques, centres de documentation, archives ou musées. Il s'agit donc de bâtir un réseau, construit comme une base de données homogène, à partir de dispositifs techniques parfois disparates, avec numérisation de documents originaux précieux. L'utilisateur de Malvine pourra effectuer des recherches, commander des copies et participer en retour à l'enrichissement des catalogues existants. Malvine se fonde essentiellement sur des standards existants (par exemple la Z39-50); l'ambition est de concevoir un multi-serveur de recherche initialisé par un système client Z39-50. Pour permettre aux participants du projet Malvine de se connecter au réseau lorsqu'ils ne disposent pas de ce système, il est prévu qu'une « boîte à outil Malvine » permette d'installer un système standard OPAC, et qu'elle propose aussi un système d'entrée et d'échange de données pour leur permettre d'alimenter cet OPAC. En France, l'IMEC et l'Institut des Textes et Manuscrits Modernes appartiennent à ce consortium.

**Le Répertoire National des Manuscrits Littéraires**<sup>83</sup> se donne pour ambition de rendre accessible, sur base de données, les inventaires des manuscrits, correspondances et papiers personnels des écrivains français contemporains. Il s'agit d'un ensemble de notices descriptives homogénéisées sous format

---

<sup>82</sup> <http://www2.echo.lu/libraries/en/projects/malvine.html>

<sup>83</sup> Un descriptif de ce programme est accessible à partir du site de l'IMEC, op. cit.

« InterMarc B intégré », pour le moment principalement alimenté par des inventaires de l'IMEC ou des notices de catalogues de ventes aux enchères, et qui une fois regroupées avec celles des autres institutions participantes, formeront un vaste répertoire recensant toutes les ressources archivistiques des bibliothèques municipales et universitaires, des bibliothèques spécialisées (grands établissements, sociétés savantes, etc.) archives départementales, communales, musées... A la bibliothèque municipale de Bordeaux, le catalogage des collections mauriaciennes a été l'occasion d'établir une coopération soutenue avec la personne ressources au sein de la BNF, et les partis-pris de catalogage des manuscrits prennent en compte l'hypothèse d'un versement ultérieur des notices.

La constitution du **Répertoire National des Arts du Spectacle**<sup>84</sup> est une opération lancée par le Ministère de la Culture et de la Communication à la suite du colloque sur le patrimoine écrit relatif aux fêtes et au spectacle vivant tenu à Lyon en 1997. Elle est diligentée par le Département des arts du spectacle de la BNF, réunit plusieurs directions du Ministère<sup>85</sup> et vise un recensement des sources et ressources relatives aux arts du spectacle dans un répertoire informatisé accessible par réseaux aux chercheurs, professionnels du spectacle et grand public. Le répertoire compte actuellement 1 000 notices (1 500 à terme) et recense 600 établissements. Il est disponible depuis mars 2001 à partir du site du Ministère de la Culture et de la Communication. Il faut noter que « paradoxalement », l'existence du fonds Lagénie y est déjà signalé de manière sommaire, suite à la réponse fournie par Bordeaux au formulaire de la BNF en octobre 1999. C'est également le cas des fonds Kléber Harpain et René Chauvet.

Ces réflexions peuvent certes paraître désordonnées, se « disperser » en de multiples pistes et reposer sur une improbable énergie tous azimut. Il semble pourtant que des énergies similaires existent et soient à l'origine d'une politique volontaire et réussie de valorisation<sup>86</sup>.

---

<sup>84</sup> <http://www.culture.fr/cgi-bin/wave.cgi>

<sup>85</sup> Direction du Livre et de la Lecture, Direction des Musées de France, Direction des Archives de France, Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles, ainsi que le comité d'histoire du ministère.

<sup>86</sup> Nous pensons à l'expérience enthousiaste de Martine PRINGUET, *Des critères pour constituer une collection de « livres singuliers »* relatée dans *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région* p. 149-156.

### 3.3. Un enthousiasme à tempérer ?

#### 3.3.1. Une visée idéale parfois démentie par les faits

On sait que dans la pratique, les obstacles à une mise en commun des ressources persistent. Si la compatibilité entre des systèmes informatiques différents freine de moins en moins la coopération<sup>87</sup>, l'insularité des différentes institutions culturelles, travaillant chacune dans son coin et ignorant ce que font les consœurs reste un exemple qui m'a été couramment cité. Cette ignorance, souvent imposée par le manque de temps et/ou de personnel, est parfois entretenue, voire revendiquée. Elle est alors le reflet de la course à la visibilité auprès du public à laquelle se livrent des institutions qui veulent se bâtir une image flatteuse et ne souhaitent pas partager des richesses dont les retombées identitaires positives pourraient être captées par d'autres... Concernant notre problématique, on sait par exemple que le Conseil Général de la Gironde (dont dépendent les archives départementales) et la ville de Bordeaux (qui gère archives et bibliothèque municipales) n'entretiennent pas des rapports très fructueux, la mission du Conseil Général consistant précisément à montrer que la vie culturelle girondine ne se réduit pas à ce qui se passe dans la métropole. Les rapports avec le Conseil Régional semblent plus sereins.

#### 3.3.2. Certaines pistes peuvent difficilement trouver une réalisation immédiate

Il s'agirait bien de profiter de toutes les opportunités de signalisation et de publicité. Mais il convient de tempérer cet enthousiasme, en pensant par exemple aux modalités et aux conséquences d'un signalement maximal du fonds Lagénie : y en a-t-il d'inattendues ou de néfastes ? Aucune difficulté ne sera par exemple liée à une demande de PEB puisque les documents patrimoniaux auxquels est intégré le fonds Lagénie ne sortent pas. Mais on peut par contre imaginer -l'offre créant souvent sa propre demande- qu'une surexposition du fonds Lagénie pourrait

---

<sup>87</sup> On peut citer les possibilités de passerelle multibases comme REDOC, le réseau documentaire du site de Grenoble (répertoire de 99 structures documentaires et 67 catalogues, cf <http://www.pole.upmf-grenoble.fr/POLE/REDOC/>), ou le produit Xerox, qui parvient quant à lui à interroger des produits qui ne répondent pas à la Z39-50 (Ask Once).

entraîner une hausse de la demande de consultation de ces documents...à laquelle les effectifs actuels du service feraient difficilement face.

### 3.3.3. L'issue immédiate la plus probable

La fin de mon séjour à la bibliothèque m'a permis de participer à une réunion avec le directeur, M. Botineau, et la responsable des fonds patrimoniaux où ont été évoquées différentes options de signalisation possibles auprès des lecteurs. Cette interrogation dépassait le cadre du seul fonds Lagénie, et il s'agissait de définir une politique de valorisation des manuscrits et de tous les documents précieux ou exemplaires de la bibliothèque : comment signaler ces documents à l'OPAC ? La solution envisagée un moment consistait à proposer, dès la page d'accueil, une base spécialisée signalant les manuscrits proposés par la bibliothèque et dont les documents seraient communicables selon des règles très strictes. Cette base aurait été distincte du catalogue général (c'est à dire que le manuscrit du *Génitrix* de Mauriac par exemple n'aurait été signalé qu'ici, et n'aurait pas été listé par L'OPAC parmi les ouvrages de Mauriac possédés par la bibliothèque par ailleurs). On reconnaît une filiation évidente avec la base Opaline de la BNF. Deux justifications motivaient ce choix : en premier lieu le pari que ce type de documents n'intéressent que les spécialistes, la volonté en second lieu de ne pas frustrer les lecteurs en proposant dans un affichage commun à toutes les références des documents qui en pratique seraient soit incommunicables soit communiqués avec une extrême parcimonie, sur motivation. On sait par ailleurs que beaucoup de lecteurs poussent pour la première fois la porte des Fonds Anciens et Patrimoniaux pour consulter un ouvrage auquel le hasard de l'affichage OPAC a attribué la première place, alors qu'une édition courante et contemporaine suffit à leur travail. Le fonds Lagénie aurait ainsi appartenu à deux ensembles intellectuellement distincts déterminés par les conditions de communication, la partie archives étant signalée dans ce catalogue spécialisé, les périodiques et monographies étant intégrés au catalogue général.

Cela ne sera pas possible, la solution retenue devant en effet tenir compte de deux types d'impératifs plus généraux.

Le premier résulte la politique municipale. Le futur immédiat de la bibliothèque est le projet de proposition de son catalogue via internet. Or la ville de Bordeaux a fixé l'impératif d'un seul catalogue, à interrogation unique, afin d'éviter des lourdeurs techniques et des coûts de gestion trop importants.

Le second est d'ordre technique et résulte de l'architecture informatique du catalogue de la bibliothèque, qui n'autorise a priori que deux solutions.

La première consiste en l'extraction du catalogue général et le listage possible des documents manuscrits grâce à la commande de tri par support qui existe déjà. Mais cela implique que la mise en exergue de ces documents échappe complètement à la bibliothèque et dépend de la curiosité du lecteur, à qui il revient d'actionner ou pas cette commande<sup>88</sup>. Cette solution ne permet malheureusement pas d'isoler certains documents qui sont remarquables sans être pour autant des manuscrits (les nombreux livres dédicacés ou annotés du fonds Lagénie par exemple.)

La seconde solution à priori retenue consiste à réserver une affectation nouvelle à ces documents au moment du catalogage, et plus précisément lors de l'exemplarisation. Il a en effet été décidé de créer une succursale<sup>89</sup> spécifique ou seraient affectés non seulement les manuscrits, mais aussi tout document remarquable. L'affectation à cette succursale générerait dans le tableau de localisation de l'OPAC une mention du type « *Trésors de la bibliothèque* », assorti d'un message annonçant la restriction des conditions de communication (rempli en zone 310<sup>90</sup>) du document en question. Dans ce cas est bien constitué intellectuellement un sous ensemble du catalogue, mais qui reste soumis à l'interrogation générale. Cela permet par contre d'isoler si besoin est cet ensemble, par le biais d'une option proposée sur la page de recherche (au même titre qu'on peut limiter sa recherche à la bibliothèque des enfants actuellement) ou dès la page d'accueil (au même titre qu'on peut limiter sa recherche au fonds de prêt de la bibliothèque centrale).

Ce double accès, catalogue particulier à une collection et intégration dans le catalogue général, offre ainsi des chemins d'accès à ces richesses adaptés aux différents usages des lecteurs.

---

<sup>88</sup> Cf. en 2.3.2.1 la copie d'écran de la page de recherche OPAC.

<sup>89</sup> Cette affectation est à entendre au sens intellectuel, et non pas physique : une succursale regroupe les notices de documents soumis aux mêmes conditions de consultation.

<sup>90</sup> Il sera impossible de signaler ce message par une couleur rouge, car tout paramétrage de l'affichage OPAC est nécessairement validé pour toutes les notices de la base.

## *Conclusion :*

A ce jour, quelques 350 notices inventaires ont été créées. Le traitement du fonds Lagénie a mis en lumière toute la difficulté d'une opération de catalogage allégé en même temps que son caractère crucial, d'où la nécessité de définir une politique cohérente et concertée. L'alchimie doit donc être subtile entre des exigences intellectuelles (donner le plus rapidement possible un maximum d'informations sur un fonds), des contraintes normatives et/ou techniques, afin que la solution retenue soit viable dans le temps ; la philosophie du protocole d'inventaire ne peut ignorer qu'en bibliothèque certaines solutions envisagées comme transitoires perdurent parfois assez longtemps...

La réflexion prospective menée à propos du fonds Lagénie semble quant à elle quelque peu démesurée au regard du temps qu'un conservateur ou un service peut accorder à ce genre d'enquête. A Bordeaux comme ailleurs, les tâches courantes prennent de plus en plus le pas sur le travail rétrospectif. La proposition de pistes de valorisation a ainsi pris une forme volontairement modélisée, car toute solution retenue devrait tenir compte d'autres impératifs hautement discriminants tels que les moyens humains et financiers affectés à l'opération. La problématique peut donc certainement supporter une formulation plurielle : quelles sont les vocations possibles du fonds Lagénie, déterminant chacune à leur tour différentes options de valorisation. La gamme des possibles s'élargit alors...

## BIBLIOGRAPHIE :

### SUR JEAN LAGENIE :

**LAGENIE Jean.** *Les cahiers d'un homme de bon vouloir*, William Blake and Co, à paraître en janvier 2002. Tapuscrit à la Bibliothèque Municipale de Bordeaux.

**DEGAINE André.** *Histoire du théâtre dessinée de la préhistoire à nos jours, tous les temps et tous les pays*, Paris : A-G Nizet 1992 435 p.

### SUR BORDEAUX ET SA BIBLIOTHEQUE :

**CLERC-GUINDE Cendrine.** *Organisation en réseau de la Bibliothèque Municipale de Bordeaux*. Mémoire de DCB : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 1998.22 f.

**DESGRAVES Louis,** *Inventaire des documents manuscrits des fonds Montesquieu de la Bibliothèque Municipale de Bordeaux*, Droz : 1998.359 p.

**EPRON Patrick.** *Ces Bordelais qui font Bordeaux et sa région*. 2<sup>e</sup> ed. Bordeaux : MPC,1991. 530 p.

**TALIANO-DES GARETS Françoise** *La vie culturelle à Bordeaux 1945-1975* : Talence : Institut d'études politiques /Presses Universitaires de Bordeaux, 1995.

**VERRET Agnes.** *Le catalogage informatisé du fonds Mauriac* (rapport de stage pratique dans le cadre de la Formation Avant Titularisation) octobre 2001. 21f.

Ressources électroniques :

Dossier Libération consacré à la ville de Bordeaux  
<http://www.libération.com/villes/bordeaux/selection.html> [visité le 09.01.02]

## **LE TRAITEMENT DES DOCUMENTS :**

**Association française de normalisation, Formation des bibliothécaires et documentalistes.** *Normes pour l'épreuve de catalogage : références bibliographiques, parties composantes, cartes.* Paris : AFNOR, 1998. p.41-106.

**Béthery Annie** *Abrégé de la classification décimale de Dewey : nouvelle édition à partir de la XXIe édition intégrale en langue anglaise.* Ed. du Cercle de la Librairie, 1998. 317 p.

**Direction du Livre** *Les règles pour la rédaction des notices de manuscrits modernes*, 1980.

**Perec Georges,** *Penser/ classer.* Hachette : 1998. 184 p. (collection Textes du XXe siècle)

Ressources électroniques :

**Eeva Murona** *Serait-ce le début d'une belle amitié ?* [En ligne] Jérusalem :66<sup>ème</sup> Congrès IFLA, 2000.[visité le 24.12.01] <http://www.ifla.org/IV/ifla66/papers/125-164f.htm>

## **SUR LES ARCHIVES :**

**Agence de coopération des bibliothèques.** *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région:* actes du colloque national organisé à Rennes les 30 novembre et 1er décembre 1996, Editions Apogée, 1996. 282 p.

**CHABIN Marie-Anne.** *Je pense donc j'archive, l'archive dans la société de l'information,* L'harmattan, 1999. 207 p.

**CHAPALAIN-NOUGARET Christine, GALLAND Bruno, BELAVAL Philippe.** *Les Instruments de recherche dans les archives.* Direction des archives de France : Documentation française, 1999. 259 p.

**France, direction des archives.** *La Pratique archivistique française.* Archives nationales, 1993 - 630 p.

**Ministère de la Culture et de la Francophonie, Direction des archives de France et Direction du livre et de la Lecture,** Circulaire n° 94- 992.

**POIROT Albert.** Les archives en bibliothèque : logique de service ou accident de parcours ? *Bulletin des Bibliothèques de France* 2001 T46, n°2 p.4-14. Texte intégral de l'article disponible à l'adresse suivante : <http://www.enssib.fr/bbf/bbf-2001-2/01-poirot.pd> [visité le 12.01.02].

### **LE THEÂTRE, LE THEATRE EN BIBLIOTHEQUE .**

**BASQUIN Claire.** *L'accueil des lecteurs dans une bibliothèque spécialisée : l'exemple de la Comédie-Française.* Mémoire de DCB : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2000. 90 f.

**HOLSTEIN Patricia.** *Le guide du théâtre* Dixit 1999. 240 p.

**JAY Karine.** *Le département des arts du spectacles de la BNF : étude du public et propositions de services.* Mémoire de DCB : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2000. 87 f.

**JOANNIS Claudette.** *Les collections des arts du spectacles dans les musées.* Paris : Direction des Musées de France, mission de la communication, 1993. 32 p

**SAVONA Frédérique.** *Traitement documentaire d'un fonds théâtre multisupport : le cas de la Bibliothèque-musée de la Comédie-Française.* Mémoire de DCB : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques. 1996 85f.

Dossier *Archiver le théâtre* , Cahiers de la Comédie Française N°30, Paris : POL, mai 1999, p. 17-97.

*Mais où est donc le théâtre ? Dossier « culture » du quotidien Libération du 2 au 7 juillet 2001.*

Ressources électroniques :

Liste de diffusion Passion théâtre du Sud de la France [bordeaux-Id@passion-theatre.asso.fr](mailto:bordeaux-Id@passion-theatre.asso.fr)

**Association de la Régie Théâtrale (ART)**

<http://www.theatresprives.com/francais/expo/art.html> site visité le 13/11/01

**Bibliothèque Gaston Baty** UFR d'Etudes Théâtrales de l'université de Paris III

[http://bucensier.scd.univ-paris3.fr/Baty\\_acc.htm](http://bucensier.scd.univ-paris3.fr/Baty_acc.htm)

**Bibliothèque Jean-Louis Barrault** [En ligne]

[http://www.theatreodeon.fr/public:biblio/ft\\_bi\\_00.htm](http://www.theatreodeon.fr/public:biblio/ft_bi_00.htm) [visité le 09.01.02].

**La Banque Numérique du Savoir en Aquitaine BNSA** Un prototype de la BNSA est proposé à l'adresse suivante : <http://www.phillips-internet.com/bnsa/> . Le Conseil Régional expose également sa politique patrimoniale sur son site <http://aquitaine.fr> . [visités le 16.11.01]

**Centre National du Théâtre** [En ligne] <http://www.cnt.asso.fr/> [visité le 15.11.12].

**Le CREDAS Centre de Recherche Documentaire sur les Arts du Spectacle**  
(Paris8/ CNRS [En Ligne] <http://www.ivry.cnrs.fr/artsduspectacle/index.html> [visité le 15.11.12].

**La Fédération Internationale Pour la Recherche théâtrale** [En Ligne]  
<http://www.tcd.ie/iftr/> [visité le 09.01.02].

**Médiathèque de Vaise** [En Ligne] [http://www.bm-lyon.fr/fichiers:biblios/bib9vaise\\_theatre.htm](http://www.bm-lyon.fr/fichiers:biblios/bib9vaise_theatre.htm) [visité le 15.11.01].

**La SIBMAS Société Internationale des Bibliothèques et Musées des Arts du Spectacle** [En Ligne] <http://theatrelibrary.org:sibmas/sibmas.html> [visité le 15.11.01].

### **LES FONDS SPECIALISES : TRAITEMENT ET VALORISATION**

**Agence de Coopération des bibliothèques de Bretagne.** *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région* : actes du colloque National organisé à Rennes (1996)  
Rennes : Apogée, 1996, 282 p.

**CALENGE Bertrand** *La collection entre offre et demande ?* Bulletin des Bibliothèques de France 2001 T46, n°2 pp 40-48. Texte intégral de l'article disponible à l'adresse suivante :

<http://www.enssib.fr/bbf/bbf-2001-2/06-calenge.pd> [visité le 15.11.01].

**FABRY Nathalie** *Le classement des archives de Fernand Rude à la bibliothèque municipale de Lyon.* Mémoire de DCB : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques. 1993. 90 p.

**PERRIN Georges**, *Développer et exploiter un fonds spécialisé* (Collection La boîte à outil n°9) Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 1999. 160 p.

**VELLET Christophe** *Histoire et traitement d'un fonds contemporain : le fonds Lebert de la bibliothèque de la ville de Colmar* Mémoire d'étude. Mémoire de DCB : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques. 1993. 41 f.

**L'IMEC Institut Mémoire de l'Édition Contemporaine** [En Ligne]  
<http://www.imec-archives.com> [visité le 10.12.01]

**Le programme MALVINE** [En Ligne]  
<http://www2.echo.lu/libraries/en/projects/malvine.html> [visité le 10.12.01].

**Le répertoire National des Arts du spectacle** [En Ligne]  
<http://www.culture.fr/cgi-bin/wave.cgi> [visité le 10.12.01].

# **ANNEXES**

**ANNEXE 1 : LAGÉNIE ET LE THÉÂTRE FRANÇAIS (D'APRÈS A. DEGAINE.....) ..... II**

**ANNEXE 2 : LES FICHES LAGÉNIE..... VI**

**ANNEXE 3 : LES FONDS NON TRAITÉS AUX SERVICES DES FONDS ANCIENS ET PATRIMONIAUX ..... VII**

**ANNEXE 4 : COMPARAISON ENTRE LES ÉLÉMENTS DE L'ISAD (G) ET DE L'ISBD (G) – NIVEAUX ET FONCTIONS « PASSERELLES »..... X**

**ANNEXE 5 : LA GRILLE DE CATALOGAGE GUIDÉE « MANUSCRITS » ET LA NOTICE D'UN DES FICHIERS DE LAGÉNIE ..... XII**

**ANNEXE 6 : LE THÉÂTRE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BORDEAUX : DONNÉES STATISTIQUES (AB6 DE SYNORG) 17/11/01 XIV**

**ANNEXE 7 : LE THÉÂTRE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BORDEAUX : OBSERVATION IN SITU, LISTE DES PÉRIODIQUES DÉSORMAIS DISPONIBLES À LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE ET ÉTAT DE COLLECTION ..... XV**

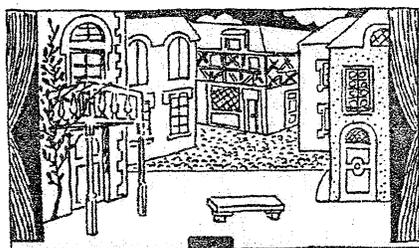
**ANNEXE 8 : L'ART DRAMATIQUE EN AQUITAINE ..... XIX**



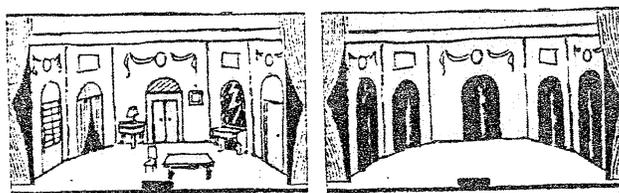
# Jean Lagénie,

pionnier de la  
"Décentralisation  
avant la lettre".

- EN 1887, UN JEUNE EMPLOYÉ DU GAZ INVENTE LE THÉÂTRE MODERNE. 45 ANS PLUS TARD, UN JEUNE EMPLOYÉ DE BANQUE DONNE LE COUP D'ENVOI (AVEC 15 ANS D'AVANCE) À CE QUI DEVIENDRA LE THÉÂTRE DÉCENTRALISÉ. NOUS SOMMES À BORDEAUX, EN 1932 ...

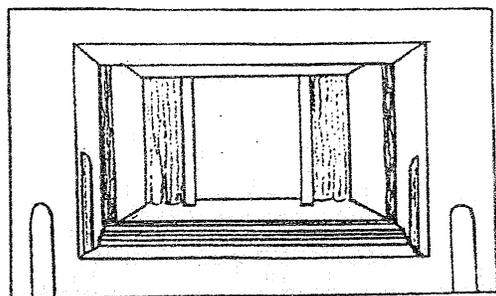


- LA PLACE PUBLIQUE À TOUT FAIRE : On ajuste par encadrements, en saignes, à la demande ... Décor intemporel.

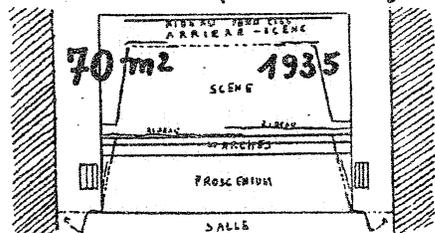


- LE SALON LOUIS XIV, XV, XVI... - ON REMPLACE LES PORTES PAR DES tentures rouges pour la tragédie !

DÉCORS PASSE-PARTOUT FIN XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> SIÈCLES



- LA SCÈNE DU "BON VOULOIR" : d'esprit très copéan. Un vaste proscenium de 8<sup>m</sup> de long sur près de 2<sup>m</sup> de profondeur. 3 marches. La scène. 2 piliers qui délimitent l'arrière-scène. (Rideau de velours gris s'écartant...



...à la grecque" au haut des marches).

## I LA CIE DU BON VOULOIR

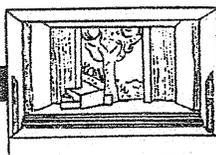
1932-1942

TELLE EST L'APPELLATION, d'une modestie charmante, choisie par un jeune employé bordelais (1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de la ville) lorsqu'il décide de fonder sa propre troupe, après 8 ans de théâtre amateur. Jean Lagénie et ses camarades entendent jouer Giraudoux, Cocteau, Maeterlinck ... Ce qui, en province, est révolutionnaire pour l'époque !

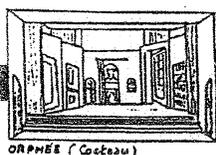
Plus hardi, en l'espèce, que le Cartel qui s'en accommode (même Jouvet, pourtant constructeur du dispositif de Copeau !), le Bon Vouloir rejette la scène classique et surtout son jeu de décors conventionnels (voir ci-dessus). Il construit sa propre scène démontable destinée à des lieux "non théâtraux". En l'occurrence : "L'Aiglon", vaste salle de concerts, banquets etc... pour la saison 1935-1936.



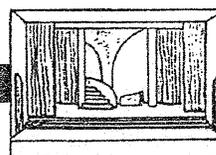
INTÉRIEUR (Maeterlinck)



INTERMEZZO (Giraudoux)



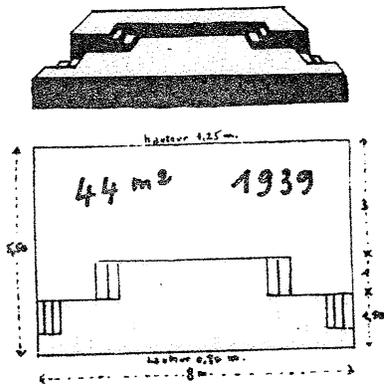
ORPHÉE (Cocteau)



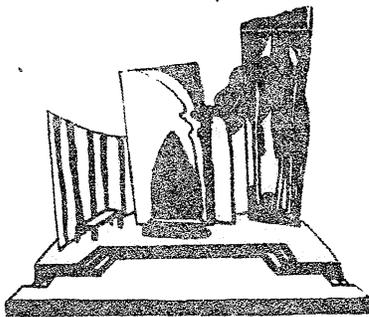
LA DOUBLE INCONSTANCE (MOLIÈRE)

- LES 4 SPECTACLES ...

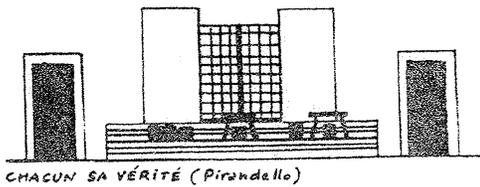
... DE LA SAISON 35-36.



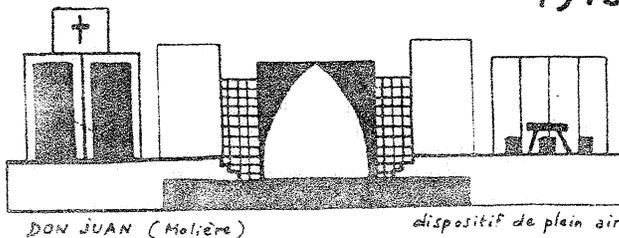
↑  
- LE TRÉTEAU DU "BON VOULOIR"  
- équipé pour "La Nuit des Rois" de Shakespeare, en 1939  
↓



- LES SALLES À BORDEAUX, EN 1933. -  
- LE GRAND THEATRE, la fameuse salle construite par Victor Louis, fin 18<sup>25</sup>s. (1100 pl.) Opéra, Opéra-Comique. Tournées de comédie les jours de relâche. Matinées d'opéra.  
- LE TRIANON-THEATRE. 1913. (400 pl.) avec sa troupe professionnelle de théâtre de boulevard.  
- LA SCALA (300 pl.) Revues locales, Opérettes "légères".  
Sept ou huit autres salles (certaines de 1000 pl.) utilisées par les Stés d'amateurs (ex. "La Girondine") et des spectacles locaux semi-professionnels. La plupart devinrent des cinémas lors de l'arrivement du "parlant" (précisément vers 1932) tout en conservant leurs scènes : il y avait les "attractions" sur scène.



CHACUN SA VÉRITÉ (Pirandello)



DON JUAN (Molière)

Cette première saison est éblouissante : 6 pièces, car, avec "Intérieur", on joue "L'Amour médecin" et ses divertissements chantés et dansés. Et, avec "Orphée" (créé en 26 par Cocteau), "Le Testament du Père Leleu" de Roger Martin du Gard (répertoire de Copeau). Hélas, ce n'est pas en une saison qu'on impose un répertoire aussi neuf. Si l'ultime spectacle, "Intermezzo" (créé 3 ans avant par Jouvet) attire davantage de public, ce dernier est, sur l'ensemble de la saison, insuffisant pour rentabiliser l'entreprise. Malgré le dévouement d'une association d'"Amis" animée par le doyen de la Faculté des Lettres, Jean Lagénie se trouve endetté d'une somme correspondant à un an de son salaire d'employé de banque. La Scène du Bon Vouloir aura vécu une saison.

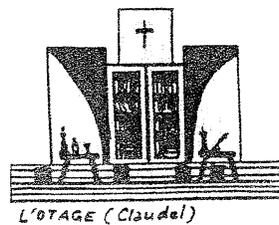
DES LECTURES - DRAMATIQUES dialoguées... c'est sur cette nouvelle expérience que se « replie » le Bon Vouloir dès 1937 : les grands tragiques grecs, Aristophane, Shakespeare, Ibsen... au grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres (après présentation d'un universitaire). Parallèlement aux lectures, le Bon Vouloir, allié à d'autres troupes amies, monte Musset, Goldoni, Ghéon, Lorca.

Cependant, Louis Teyssandier (son décorateur et scénographe) étudie, avec Jean Lagénie, un nouveau dispositif, vaste praticable à deux niveaux destiné à être monté sur la scène d'un théâtre. Celle, en février 1939, du Grand Théâtre de Bordeaux, pour "La Nuit des Rois", un très grand succès :

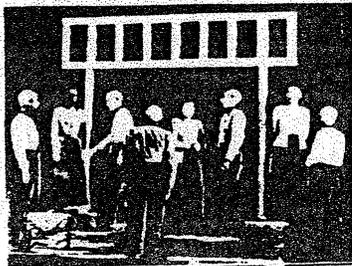
À leur entrée dans la salle, les spectateurs ont un choc : le rideau de scène est OUVERT. Devant l'immense cyclorama bleu, le Tréteau est dressé. Comme sur une place publique. Un Annonceur présente la pièce puis, dos au public, assiste à la représentation, devenant éventuellement souffleur sans se cacher. Et c'est à la vue du public que les comédiens « habilleront » le Tréteau des éléments décoratifs évoquant les lieux multiples de l'action.

HÉLAS, LA GUERRE ÉCLATE, puis c'est l'occupation. Époque dure mais, on le sait, favorable au théâtre. 1941 : le Bon Vouloir monte "Bajazet", puis "La Vie est un songe". Jean Vilár ("inspecteur" de Jeune France - voir p. 350-) assiste au Calderon présentée sans rideau de scène

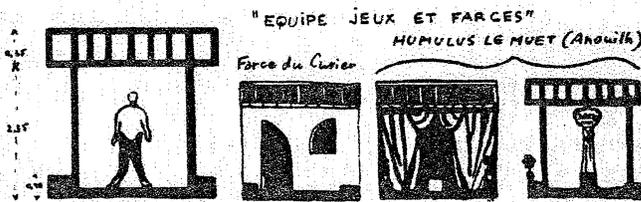
1943



L'OTAGE (Claudel)



LE TRÉTEAU SIMPLIFIÉ (1947)



— ... Toujours se "re-sourcer" en revenant sans cesse à la comédie de tréteaux.

**Jean LAGÉNIE**. NÉ EN : 1908, à Bruges (Gironde). ÉTUDES : primaires Supérieures. **DÈS L'ENFANCE**: grand lecteur. Sa passionne déjà pour le théâtre. **SUIT**: les cours d'Art Dram.<sup>sup</sup> de "La Girondine", importante sté d'amateurs. **FREQUENTE**: le Conservatoire de Bordeaux (1<sup>er</sup> prix en 1929). **PRACTIQUE**: le théâtre amateur dès 1926 dans diverses troupes locales. **TRAVAILLE**: à la Trésorerie Générale de la Gironde (5 ans), puis dans une banque, le Comptoir N<sup>o</sup> d'Escompte (10 ans). **MARIÉ**: en 1932. 4 enfants : 2 filles et 2 fils. **AUTEURS PRÉFÉRÉS**: Eschyle, Shakespeare, Calderon, Molière, Claudel. **ROMANCIER FAVORI**: Balzac. **NOMMÉ**: Chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres (1957) puis ses rendus à l'Art Dramatique»; Chevalier de l'Ordre N<sup>o</sup> du Mérite (1972).

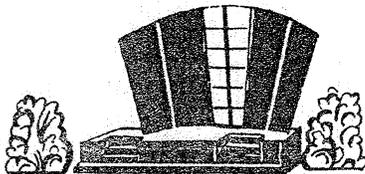
et "dans les conditions du plein air". Il s'en souviendra sans nul doute, quelques années plus tard, à Avignon puis à Chaillot.

En 1943, J. Lagénie (qui a quitté depuis deux ans la banque où il travaillait) doit vivre de ses cours d'Art Dramatique et accessoirement de ses cachets de metteur en scène et comédien. Il a 35 ans. Spectacles dans les écoles, conférences, lectures-spectacles ... le Bon Vouloir continue. Au Grand Théâtre, en déc. 42 - janv. 43, il monte "Hamlet" en collaboration avec La Flamme, troupe amie. Puis les deux équipes fusionnent et créent ainsi :

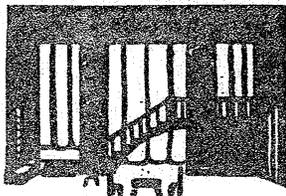
## II

### LA NOUVELLE COMPAGNIE

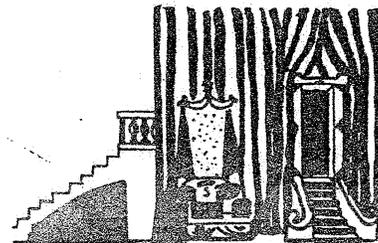
1943-1950



LES CRÉATEURS (J.-Pierre Morpé). 1944



LES FRÈRES KARAMEZOV (Dostoïevski - Copeau). 1944-45



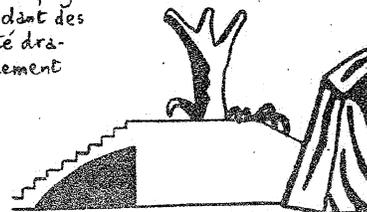
SAÛL (Gide). La palais du roi 1945

« LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION de la troupe unique, écrit J. Lagénie, a lieu avec "Chacun sa vérité" de Pirandello au Grand-Théâtre, le 12 avril 1943. Désormais, pendant 7 ans, je vais signer les mises en scène du nouveau groupement, soit 44 spectacles. [...] Pour permettre à la Compagnie de jouer au Grand-Théâtre et de se déplacer, il a fallu que je m'inscrive au très professionnel Comité d'Organisation des Entreprises de Spectacle.

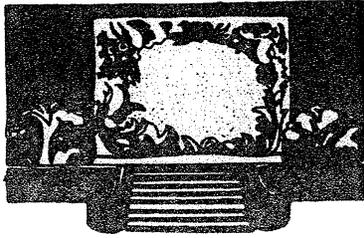
Georges Badie apporte un précieux concours d'acteur. Gil Dulout, estimé comédien de "La Flamme", joue et assure l'administration. La troupe est composée de professionnels et de jeunes qui aspirent à le devenir, tel Michel Etcheverry (aujourd'hui Sociétaire honoraire de la Comédie-Française).

[...] La "Nouvelle Compagnie" va maintenir, pendant des années, une activité dramatique spécifiquement bordelaise.

Le public et la presse soutiennent notre effort. »



SAÛL. La tente de Saül dans la montagne. 1944-45



LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ 1945  
(d'après les maquettes de Jacques Dailéas)

JEAN LAGÉNIE DANS  
LE SAVONAROLE DE —  
LA TERRE EST RONDE  
ET DANS LE LÉPREUX DU  
JEU DE LA VIE ET DE LA MORT



■ **À L'ACTIF DE J. LAGÉNIE :** — plus de 120 rôles — autant de mises en scène — quelque 200 conférences et lectures dramatiques. — la direction de 200 stages.  
Il a conseillé et aidé plus de 100 groupes, participé à des jurys (dont, en 1963, celui de l'Université du Théâtre des Nations), collaboré à des Revues (dont la "Revue d'Hist<sup>o</sup> du Th.<sup>o</sup>"), écrit et fait jouer 4 douzaine d'adaptations, publié des "Planches de Diction", constitué une Bibliothèque Th<sup>o</sup> : 5000 ouvrages (pièces, ouvrages divers, revues), 4500 dossiers (auteurs, acteurs, animateurs), 10 000 fiches de bibliographie.

PARIS, ENFIN, CONSACRE "La Nouvelle Compagnie". Au "Concours des Jeunes Compagnies" (dans les professionnelles de province) la troupe obtient le 2<sup>ème</sup> prix avec "Intermezzo" (1946), puis le 1<sup>er</sup> avec "L'Alchimiste" (1947).

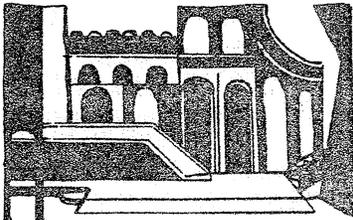
2<sup>ème</sup> prix : les Jeunes Comédiens (de Rennes).  
3<sup>ème</sup> prix : le Grenier de Toulouse.

Il lui faudrait alors « sauter le pas », partir sur les routes de la région, jouer tous les soirs ... Et devenir alors (peut-être !) le Centre Dramatique du Sud-Ouest. C'est le Grenier de Toulouse (dont la moyenne d'âge est plus basse) qui se lancera dans l'aventure et, après encore deux ans d'efforts inouïs, sera subventionné.

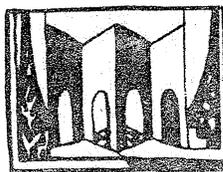


JEAN LAGÉNIE  
"CROQUÉ" PAR UN  
CARICATURISTE  
DE LA NOUVELLE  
RÉPUBLIQUE DE  
BORDEAUX. 1948

JEAN LAGÉNIE, PEUT-ÊTRE UN PEU AMER, mais toujours aussi enthousiaste, déjà nommé directeur technique du CRAD (Centre Régional d'Art Dramatique : voir p. 388) de Bordeaux en 1947(1), devient Instructeur National d'Art Dramatique. Durant plus de vingt ans, il formera, notamment en de prestigieux stages-festivals, des dizaines et des dizaines de futurs praticiens amateurs et professionnels (voir ANNEXE 5, p. 413). Nous sommes en 1950.



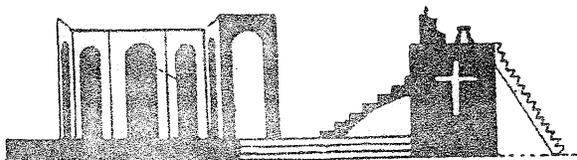
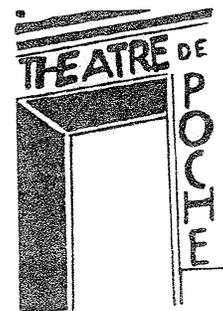
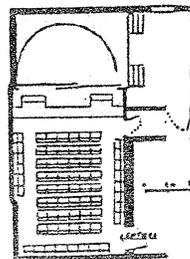
OTHELLO. Décor Louis Toyssaudier. 1946



L'ALCHIMISTE de Jacques Dailéas (d'après Ben Jonson)

(1) « Information, formation, liaison », telles sont les consignes données par Chanceler, instigateur des CRAD. D'où, à Bordeaux, la tentative d'une Ecole du comédien et de l'animateur ... doublée d'une Ecole du spectateur. Soirées animées par des personnalités réputées : Chanceler, Paul Blanchart, Hubert Gignoux. Dans le (trop éphémère) Théâtre de Poche ...

1947-1950



LA TERRE EST RONDE (Salacrou)

1950

HEBBEL Friedrich

AGNES BERNAUER

pièce en 5 actes

(texte français de  
Pierre Sabatier et de  
Thierry Maulnier)

BIBLIOTHÈQUE

JEAN LAGÉNIE

2576-T.R.(H)

### Annexe 3 : Les fonds non traités aux services des Fonds Anciens et Patrimoniaux

Hélène de Bellaigue

le 31 08 01

Fonds patrimoniaux

Liste de collections offertes à la bibliothèque depuis 1990.

1. 1990 Legs Mickelovitch : environ 18 000 volumes *Début d'installation sur les rayonnages 2001.*
2. 1991 Don Pariset : environ 2 200 volumes (histoire de l'art baroque : travaux de recherche, catalogues d'expositions, tirés à part, revues)
3. 1991-1992 Don Berry (manuscrits essentiellement d'André Berry 1902-1986)
4. 1992 Don Gardelles : environ 1 000 volumes (histoire locale et histoire de l'art religieux) *Tri et inventaire commencés 2000.*
5. 1993 Legs Vigneron (quelques centaines de volumes)
6. 1994 Don Dumenieux (quelques centaines de volumes et une collection de cartes postales régionales des 40 dernières années)
7. 1994 Don Amanieux (manuscrits essentiellement du poète Marc Amanieux 1851-1926)
8. 1994 Don Knauss : fonds documentaire sur les Indiens. *Inventaire effectué printemps 2001.*
9. 1994 Dation Madame de Chabannes descendante de Montesquieu : bibliothèque du château de la Brède. *Archives et manuscrits inventaire publié (M. Desgraves), inventaire des imprimés sur fiches.*
10. 1999 Don Denis Rejanès : manuscrits du poète Denis Rejanès.
11. 2000 Legs Doubrère (La Brède) une centaine d'éditions bordelaises du XVII et XVIIIème siècles.
12. 2000 Legs de Louis Desgraves : l'ensemble de sa bibliothèque de travail (bibliographies, ouvrages sur l'histoire du livre et très nombreux articles et tirés à part d'étude)
13. 2000-2001 Don Migeon : collections complètes de périodiques sur le théâtre, affiches de spectacles Bordeaux et Londres des 20 dernières années et ouvrages bibliophiliques.
14. 1973-2000 Don de la famille Mauriac : manuscrits de François Mauriac, correspondance... *Inventaire et cotation en cours.*

Acquisitions onéreuses de Fonds destinés au fonds de conservation.

1989 Fonds Montesquieu : Bibliothèque de Jean Marchand sur Montesquieu

- Manuscrits d'études de Jean Marchand sur Montesquieu.
- Œuvres de Montesquieu : éditions du XVIII au XXème siècles (17 volumes)
- Ouvrages sur Montesquieu
- Extraits de périodiques et tirés à part d'étude en français et en anglais sur Montesquieu (essentiellement du XXème siècle)
- Catalogues d'expositions et ventes relatifs à Montesquieu.

*Inventaire sommaire fait en manuscrit.*

1993 Fonds François Mauriac : acquisition auprès de Jean Mauriac de 25 documents manuscrits autographes de l'auteur : premiers états d'œuvres, textes d'articles, journaux intimes (1904-1909)...

1996 Fonds musique : bibliothèque musicale de Ducaunes-Duval (1866-1952). *Inventaire et cotation faits.*

1997 Fonds Montaigne : Documents relatifs à Montaigne, à divers membres de sa famille et au Parlement de Bordeaux. Provient de la bibliothèque de Jean Marchand.

2000 Fonds Lagénie : Bibliothèque. Fonds de plusieurs milliers de documents sur l'histoire du théâtre. *Traitement en cours par une élève stagiaire conservateur ENSSIB 2001.*

## Dépôt

1992 Dépôt de la cour d'Appel de Bordeaux : Dictionnaires, encyclopédies, périodiques anciens. *Inventaire dactylographié.*

1997 Dépôt de la société de médecine de Bordeaux. *Inventaire informatisé..*

## Annexe 4 : Comparaison entre les éléments de l'ISAD (G) et de l'ISBD (G) – Niveaux et fonctions « passerelles »

D'après Eeva Murona (<http://www.ifla.org/IV/ifla66/papers/125-164f.htm>)

L'ISAD (G) consiste en 7 zones et 26 éléments pour la description d'une entité archivistique.

L'ISBD (G) consiste en 8 zones et environ 33 éléments.

ISAD (G)	ISBD (G)
<p><b>Zone d'identification :</b></p> <p>1.1 Référence</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Code du pays</li> <li>- Code du service d'archives</li> <li>- Cote utilisée au sein même du service</li> </ul> <p>1.2 Intitulé/Analyse</p> <p>1.3 Dates</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- date(s) de réception des archives</li> <li>- date(s) de création des documents</li> <li>- dates des copies, éditions, versions, documents attachés, originaux, etc.</li> </ul> <p>1.4 Niveau de description : <i>indique la position de l'unité de description au sein de la structure hiérarchique du fonds</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Fonds, sous fonds, sous-série, dossier, pièce</li> </ul> <p>1.5 Importance matérielle et support de l'unité de description</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Importance matérielle ou logique</li> <li>-support de l'unité de description</li> </ul>	<p>8. Zone du numéro normalisé (ou autre numéro) et des modalités d'acquisition</p> <p>1. Zone du titre et de la mention de responsabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- titre propre</li> <li>- indication générale du type de document</li> <li>- mentions de responsabilité</li> </ul> <p>4.4 date de publication, diffusion...</p> <p>4.7 date de fabrication</p> <p><b>Pas d'équivalent en tant que tel</b></p> <p>3. Zone particulière à certains types de publications</p> <p>5. Zone de la collation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indication spécifique du type de document et nombre d'unités</li> </ul>

	<p>matérielles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres caractéristiques matérielles</li> <li>- Format</li> </ul>
<p><b>Zone du contexte :</b></p> <p>2.1 Nom du (des) producteur(s) -Liens aux notices d'autorité</p> <p>2.2 Histoire administrative/Notice biographique</p> <p>2.3 Historique de la conservation</p> <p>2.4 Modalité d'entrée</p>	<p>1.6 Mentions de responsabilité</p> <p>4.2 Nom de l'éditeur</p> <p>7. Zone de notes</p>
<p><b>Zone du contenu :</b></p> <p>3.1 Présentation du contenu</p> <p>3.2 Evaluation, tris et éliminations, sort final</p> <p>3.3 Accroissements</p> <p>3.4 Mode de classement</p>	
<p><b>Zone de conditions d'accès et d'utilisation :</b></p> <p>4.1 Conditions d'accès</p> <p>4.2 Conditions de reproduction</p> <p>4.3 Langue et écriture des documents</p> <p>4.4 Caractéristiques matérielles et contraintes techniques</p> <p>4.5 Instruments de recherche</p>	
<p><b>Zone des sources complémentaires</b></p> <p>5.1 Existence et lieu de conservation des originaux</p> <p>5.2 Existence et lieu de conservation des copies</p> <p>5.3 Sources complémentaires</p> <p>5.4 Bibliographie</p>	
<p><b>Zones des notes</b></p>	
<p><b>Zone du contrôle de la description :</b></p> <p>7.1 Notes de l'archiviste</p> <p>7.2 Règles ou convention</p> <p>7.3 Date(s) de la description</p>	

**Annexe 5 : La grille de catalogage guidée « manuscrits »  
Et la notice d'un des fichiers de Lagénie**

Onglet	Libellé par zone	
Titre	Titre	
	Incipit	
	Titre de partie	
	Type de document	[manuscrit]
Auteur	Auteur principal	
	Auteurs secondaires	
Date	Date de rédaction	
Description	Nature du document	
	Description	
	Dimensions	
Collection	Niveau de l'ensemble	
	Rubrique de classement	
Notes	Notes générales	
	Résumé analyse	
Exemplaire	particularités matérielles	
	Provenance	
Données locales	Acquisition	Achat : Mme Lagénie, 2000 (Bibliothèque Lagénie) (FRAB)
	Niveau de catalogage	INV BX FAP

[Archives]

Théâtre - Répertoire [fichier] [manuscrit]. - s.d. [av. 1993]. - ? fiches et 23 intercalaires dans 6 casiers ; 7,5 x 6 cm

Casier 1, A 453 f. ; B x f. ; C - Ci x f.

Les casiers en inox (6,5 x 29,5 x 5 cm) ont été réalisés par Jean Lagénie lui-même d'après la fiche manuscrite autographe décrivant leur confection. - Fonds Lagénie. - Achat, Achat, Madame Lagénie, 2000 (Bibliothèque Jean Lagénie) (FRAB)

Chaque fiche signale la référence d'un document de la bibliothèque Lagénie relatif à une pièce de théâtre : 4191 titres recensés, classés par ordre alphabétique de titre

**Annexe 6 : Le théâtre à la Bibliothèque municipale de Bordeaux :  
données statistiques (AB6 de Synorg) 17/11/01**

Les statistiques qu'on a pu me fournir concernent donc les ouvrages soumis au prêt à la bibliothèque centrale de Mériadeck.

	<b>Littérature Cote T</b>	<b>Arts du spectacle, mise en scène Cote 792</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Acquisition 2000</b>	<b>93</b>	<b>24</b>	<b>117</b>
<b>Base documentaire</b>	<b>1 619</b>	<b>324</b>	<b>1 943</b>
<b>Nombre de prêts 2000</b>	<b>3 203</b>	<b>698</b>	<b>3 901</b>
<b>Détail des prêts par type d'utilisateurs :</b>			
Scolaires	407	32	439
Etudiants	1 383	367	1 750
Sans profession	110	13	123
Demandeur d'emploi	573	151	724
Employés	269	42	311
Ouvriers	13	1	14
Agriculteur		1	1
Artisans, commerçants	7	2	9
Cadres moyens	228	36	264
C.sup ./ prof. libérales	113	22	135
Retraités	85	28	113
Collectivités	15	3	18

## Annexe 7 : Le théâtre à la bibliothèque municipale de Bordeaux : observation in situ, et Liste des périodiques désormais disponibles à la bibliothèque centrale et état de collection

- Salle d'Actualité et d'Information Générale (1<sup>er</sup> étage) : **14 ouvrages en rayon**, niveau grand public, concourrant au renseignement immédiat et pratique sur ce thème exemple : dictionnaire des œuvres, anthologie des répliques célèbres, ou tableau de cet art en France (listes des salles, tutelles, associations, ...).

- Salle de Documentation Locale et Régionale (1<sup>er</sup> étage) : Relative pauvreté des ouvrages en rayon, **12 ouvrages au total**, que le hasard de la cotation place sur la même étagère que la quarantaine d'ouvrages consacrés à la tauromachie (791.82) ! En revanche politique active de constitution de dossiers très conséquents impulsés par l'actualité de la scène théâtrale bordelaise. (**19 dossiers au total**).

- 3<sup>ème</sup> étage : fonds de prêt adulte : deux emplacements possibles :

En 792-793, on trouvera les ouvrages sur des metteurs en scène, acteurs, ou écrits par eux, essais sur le métier de comédien, l'histoire du théâtre : **8-10 mètres linéaires**.

Une rubrique à part (comme dans de nombreuses bibliothèques, les œuvres ne sont pas soumises de la Dewey) T Théâtre, (comme P Poésie ou R Romans), puis un classement alphabétique auteur : **environ 30 mètres linéaires**.

-Fonds Anciens et Patrimoniaux : Rappel de la difficulté : beaucoup de choses ne sont pas encore cataloguées, ni même inventoriées

-Magasins : statistiques impossibles

PERIODIQUES :

1) Les collections de la bibliothèque centrale :

TITRE	ETAT DE COLLECTION	LOCALISATION	ACCES
Acteurs Auteurs	1989-1992	P 3400 Magasins	
Alternatives théâtrales	N°37 (mai 1991)- ...	-P3852 3 <sup>ème</sup> étage fonds prêt adulte  -magasin pour les numéros antérieurs	5 dernières années en Libre accès, demande en magasin pour les numéros antérieurs Non empruntable
**L'Avant-Scène Théâtre	Depuis 1971	-AIG 1 <sup>er</sup> étage pour les 3 derniers N° -P2647 3 <sup>ème</sup> étage fonds prêt adulte -magasin pour les numéros antérieurs	5 dernières années en Libre accès, demande en magasin pour les numéros antérieurs Non empruntable
**Les cahiers de la Comédie Française	Depuis le N°1 (1971)	P3643	5 dernières années à consulter à M ériadeck, Bibliothèque des adultes - Consultation sur place, niveau 3.
Les cahiers de Prospero	Depuis le N°3 (déc.1994)	P3936	5 dernières années à consulter à Mériadeck, Bibliothèque des adultes - Consultation sur place, niveau 3, cote 700
Journal du Grand théâtre de Bordeaux et de l'Orchestre national Bordeaux Aquitaine	N°1, 1995-...	P3986	Demande magasin
La Métaphore (périodique mort)	(1994-1997)	P3892 Magasins	Demande en magasin
Puck	N°2 (1989), 1994-...	P3938	dernier n° à consulter à Mériadeck, Information et Actualité, niveau 1 ; 5 dernières années à Mériadeck, Bibliothèque des adultes - Consultation sur place, niveau 3, cote 700
Du Théâtre (périodique mort)	N°1 (1993)- N°25 (1999)	P3935	Demande en magasin
Théâtre /public	N° 127 (1996)- ....	P4026	5 dernières années à Mériadeck, Bibliothèque des adultes - Consultation sur place, niveau 3, cote 700
Théâtre en Europe	1985-1988	P 3261	idem

<b>Revue d'Histoire du théâtre</b>	Depuis 1934	P1268	5 dernières années à consulter à la bibliothèque des adultes - Consultation sur place, niveau 3, cote 700
L et A Théâtre	N°4, déc.2000-...	P4343	AIG actualité : 3 derniers numéros Puis magasin

En gras : les titres présents dans la bibliothèque de Lagénie.

\*\* titres possédés par la BU de Lettres de Bordeaux.

2) Les abonnements de Lagénie :

Localisation : magasin FAP (médailler)

Accès : selon les modalités des FAP (délai de communication de 24 heures)

TITRE	ETAT DE COLLECTION
<b>Acteur : revue du théâtre</b>	Très peu de n°
<b>Acteurs Auteurs</b>	1988-1992
<b>Art dramatique : bulletin du centre d'études et de représentations ; publié sous la direction de Léon Chancerel</b>	1935-1939
<b>Cahier de documentation : au service de la presse et de l'enseignement</b>	1967-1971
<b>Cahiers d'art dramatique</b>	1945-1950
<b>**Cahiers de la compagnie Madeleine Renaud - Jean-Louis Barrault</b>	N°1-104 lacunes
<b>Cité panorama</b>	N°1-13 (164-1968)
<b>Comédie-Française</b>	n°1 (1971, septembre) - n°192 (1991, juin)
<b>Devient : Les cahiers de la Comédie Française</b>	Depuis le N°1 (191)- n°8 (été 1993)
<b>Education et théâtre</b>	n°1 (mars 1950) - n°49 (juil. 1968) lacunes
<b>Education et vie rurale</b>	n°1 (juil./août 1951) - n°13-14 (oct. 1955)
<b>Education et vie sociale</b>	N°1 (1961) – N°6 (1963)
<b>Jeux tréteaux et personnages</b>	N°1 (1951) - n°150 (1953)
<b>L'ufoléa : revue mensuelle de l'union française des oeuvres laïques d'éducation artistique</b>	N° 59 (1952) - N°122-123 (1958)
<b>La baraque foraine</b>	n°1 (nov. 1961) - n°41 (nov.1971) lacunes
<b>*La revue théâtrale</b>	n°1 (mai-juin 1946) - n°40 ([1959])

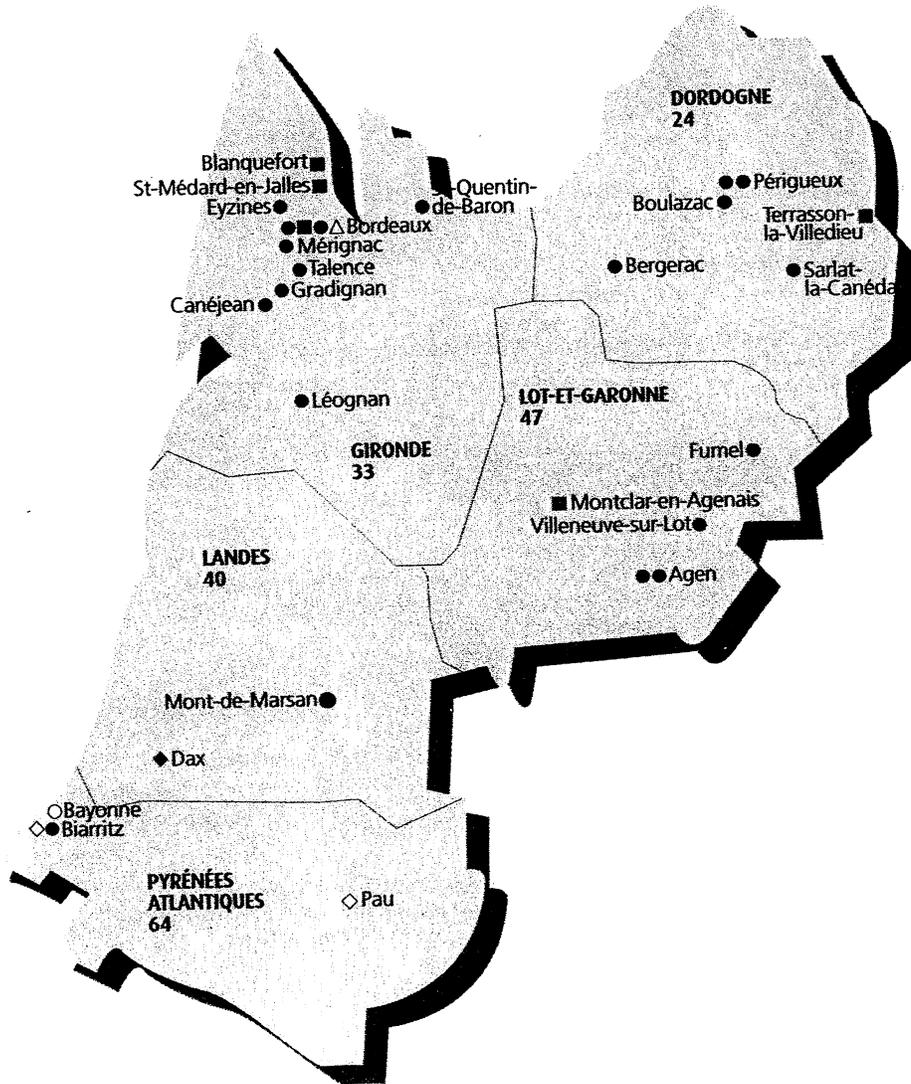
<b>Le fil : cahier [bimestriel] de liaison des anciens stagiaires d'éducation populaire du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports</b>	N° 1 (mai. 1964) -N°23 (juil. 1969)
<b>Le Moliériste</b>	Lag. 106 n°1 (1880) - n°4 (1883) ; n°49 (avr. 1883) - n° 120 (mars1889)
<b>Nos spectacles : revue de la fédération catholique du théâtre d'amateurs français</b>	Lag. 52 n°35 (janv./fév. 1954) - n°80 (oct./déc.1961) lacunes
<b>Prospero : notes, documents, études, boutades et conseils pratiques des arts et métiers du théâtre</b>	n°1 (1943?) - n°11
<b>Répertoire de la Comédie-Française [</b>	mars 1883 - 1890 ; manque 1889
<b>**Revue de la Société d'histoire du théâtre</b>	n°1 (1948) - n°177 (1993)
<b>Théâtre enfance et jeunesse</b>	1964-1980 lacunes
<b>Théâtre et animation : revue trimestrielle de la fédération nationale des compagnies de théâtre et d'animation</b>	n°1 (janv.1976 et avr.1976) - n°73 (janv. 1994)
<b>*Théâtre populaire : revue bimestrielle d'information sur le théâtre</b>	n°1 (mai-juin 1953) - n°39 (3e trimestre 1960) ; n°41 (1er trimestre 1961) - n°54 (2e semestre 1964)
<b>Travail théâtral</b>	n°1 n°1 (1970, oct. /dec.) - n°32-33 (1979) lacunes (1970, oct. /dec.) - n°32-33 (1979) lacunes

NB seules les collections significatives ont été retenues dans cette liste (le critère : suivi du titre sur une période significative, et nombre de numéros suffisant –supérieur à 4)

\*\*revues possédées par la BU de Lettres de Bordeaux.

\* revues absentes d'Aquitaine d'après le rapport d'expertise commandité par le SICOD-Bibliothèque Interuniversitaire de Bordeaux en 1994. Ce rapport y ajoute les Cahiers Jean Giraudoux, les Cahiers Paul Claudel, Magasin du spectacle, Théâtre dans le monde, L'Art du théâtre.

## Annexe 8 : L'art dramatique en Aquitaine



- ◆ Théâtres nationaux
- ▲ Centres dramatiques nationaux
- ▲ Centres dramatiques nationaux pour l'enfance et la jeunesse
- Centres dramatiques régionaux
- Scènes nationales
- Théâtres missionnés, Scènes conventionnées
- Autres structures de diffusion :  
(Théâtres municipaux, Centres culturels, Compagnies avec lieu d'accueil...)
- ◇ ATP